colorchecker CLASSIC
x-rite
mm

Papiers de M. Thurot

XIII

Métrique.

L P. co. 5 A
4°
Réserve

LP co 5 A Réserve
4°

Ms 67

Christ d. Traums Berichte. Der Kön. bayer. Grad. der W. in München
zu München. 1868, I, 1 199.
(AA 75 cxx) ueber die
Poetik des Horaz im
Lichte der alten Metabetesung
Mar. Victorinus 2498 G. 75, 11 K. 64, 32
rursus est, ut Varroni, placet

χνιιι Hercules ἀντισπα-
στικὸν ἐφ᾽ ἑπτὰ μερεῖς τὸ παλιν-
μενον Φερεκράτειον 33, 5 W. 61 G.

– – – ∪∪ – ∪

grato Syrtha sub antro

τὴν μὲν πρώτην συζυγίαν εἶχε
τετραμετρον κατὰ τὸν πρότερον
τοῦ δὲ τὰ τέσσαρα τοῦ δεύτε-
ρου σχήματα 43, 1 f W.

XXXIII. XVII glyconeus ἀντισπαστικὸν
ὁλόμετρον ἀναπαιστικὸν τὸ παλιν-
μενον Πλατωνικὸν 33, 9 W.

– – – ∪∪ – ∪ ∪ –

ενius pulvere collinus.

Marius Victor. 2597 P 149 quod
est metrum, ut grammatici
volunt, choriambicum, ut musici,
bacchiacum sive anacreontium
syllabas octo. Caes. Bass. 2674 G
2594 K. carmen ὀνόμενος meae Carmine
detracto .. comenae fit anacreontion
metrum syllabas octo, quod musici
bacchicon vocant grammatici choriambicum.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

2

XVIII

~~XXII~~ asclepiadeus minor anac-
reontius tetrameter acatalectus
το μόνον τὴν τελευταίαν ἔχον ἀφῃ-
ρημένην καλεῖται Ἡφαιστιώδειον

– – – ∪∪ – | – ∪∪ – ∪ ⏑

meanas aetatis dilectigibus

Chez les Grecs la premiere syl-
labe pouvait être un pyrrhi-
chius, un iambe ou spondée,
dans Horace toujours un spondée,

Terentianus 2640 sqq Attilius
L, 9, 9 ff, 28, 12. Diom. III, 524, 6.
Caesius Bassus L, 1. 6. Frg de musica
v, 6 Mandina

– – | – ∪∪ – | – ∪∪ – | ∪ –

Hephaestion 34 W. Attilius II, 13

– – – ∪ | ∪ – – ∪ | ∪ – ∪ –

Attilius II, 28, 13. Diom. XVI
34, 12. Mallius Theod IV, 5

me carnes aetatis [quater] edite agnos [altis]

Terentianus 2650 sqq. Attilius
L, 9, 10 ff II, 28, 11. Diom. III, 34, 12; 525, 6.
Victorinus IV, 1, 45. Caes. Bassus L, 5

III: 4.
II II

Mattin Quadrans IV.)

— — — ∪∪ — | — ∪∪ — ∪ ⏑

ce trait ~~la idem~~ la disperse

2. Horace (Christ p. 18)

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

XIX asclep. maior ab-
stantiam separatam a lon-
gissimo absentia sapphicum
Exacuenda syllabon 3s, s W.
— — — ∪∪ — / — ∪∪ — / — ∪∪ — ∪ ⏑

nullam vastasera vitae minus pulchro amorem

ἐπιχορηγούμενον. το
Σαπφικὸν καλούμενον ἐνδεκασύλλαβον
H. 83 G. 43, 19 W.

— ∪ — — — / ∪∪ — ∪ — ū
— ∪ — — — ∪ / ∪ — ∪ — ū
Jam satis terris nivis atque dirae
La azure après la 6e syllabe
plus fréquente dans le IVe livre
la quatrième syllabe brève

— ∪ — ū / — ∪∪ — / ∪ — ū
×

longue

Hephth. 43. × Atilius I, 19, 4.
Atilius II, 28, 43, 45. Diom. III,
519, 17 K. Victorinus IV, 3, 15. Dam,
3 S V 2, 9.
I, 2 — ∪ — ū / ∪ ∪ — ∪ / ⌊ — ^ (τονή, λεῖμμα)
— ∪ — ū / — ∪∪ — / ∪ — ū

Christ 558 παῖ Διός, δολόπλοκ', ἀθανάτ' Ἀφροδίτα
ποικιλόθρον'

× συζυγία τροχαϊκή,
χοριαμβική, ἐξ ἰάμβων
ἢ τῆι ἀδιαφόρου

× composita ex trochaico
et iambico commatio
longiuscula ex duobus commatibus
quorum quod anteadit ex
archilocheo quod sequitur ex
asynarteto ... nonum comma
trochaici dimetri iambicum
dicit grammaticus — Diomedes sol, 5
superior pars ex trochaico
est ... inferior ... de principio
iambica

2681 O. 26?, 2199 K. ×
Atilius I, 19, 5 ||| II, 28, 2, |||
S 08 2 5 K.
Diom. III, 54, 15, ||| |||.
Victor. IV, 3, 11, |||. Dam, I, 5.
Mallius IV, 9
— ∪ — ū — / ∪∪ — ∪ — ū

Diaeresis d'Hermann (Christ 22)

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

6

~~XXX~~ XXI

~~XXXX~~ versus archilochius

χοριαμβικὸν δίμετρον (catalecticum)

ἀπὸ τοῦ ἀμφιβράχυ ἢ βακχείου H. 30, 19 (W.)

— ∪∪ — | ∪ — ∪̄

Lydia dic per omnes

XXII

~~XXIII~~ sapphicus maior

τετράμετρον χοριαμβικόν H. 51, 3 W.

cui iungas de Barnis 270, 7 199.

— ∪ — — | ∪∪ — | — ∪∪ — ∪ — ∪̄

o dea ore sparsum cum rosibus amando

Barnes 2083 C. 270, 7 K. primum

deinde amore ... primum Alexim

cum duriusculum fuit, proximo

iuventem insolentio (loco ∪ | ∪∪)

Hendecasyllabus Thalaecius ou Hendecasyllabus (Cat. 12, 10.)

∪ — — ∪∪ — ∪ — ∪ — ∪̄

— — ∪̄

quis, Iono, lepidum novum libellum

arida modo pumice expolitum?

Corneli, tibi: namque tu solebas

meas esse aliquid putare nugas.

Cat

XXIII

~~IIII~~ ἐπιωνικὸν δ' ἀπὸ μείζονος τρίμετρον καταληκτικὸν ἐξ ὃ καλοῦμεν Ἀδωνικὸν ἐνδεκασύλλαβον

ἐπιωνικὸν ἀπὸ μείζονος
τρίμετρον καταληκτικὸν
ἐξ ὃ καλοῦμεν Ἀδωνικὸν ἐν-
δεκασύλλαβον

ἐπιωνικὸν ἀπὸ μείζονος
συζυγία ἀμφιβραχύ,
ἰωνικὰ ἀπὸ μακρονός
καταληκτικὸν τροχαίου
καὶ σπονδείου.

ἐπ. 4 $\frac{8^{x}}{5}$. Atil. I, 9, 8. II, 28, 13 $\frac{1}{2}$.

Diom. III, 3/5, 2, 9. Victorinus IV, 3, 11. Gamus, I, 2

$\bar{\cup} - \cup - | \underline{\cup} - \cup\cup | - \cup -$

videsne alta stet nive candidum

Atilius I, 9, $\frac{208, 10}{209, 32}$ k. 8. II, 28, $\frac{13}{14}$.

Diom. III, $\frac{54}{55}$, $\frac{17}{18}$, 3/19. Victorinus IV, 3, XII, 36 k.

x constant in duobus communibus quorum quod antecedit tribus quorum quod sequitur ex trimetro iambico micatum est... (lacuna) ex cum priori communi tertia syllaba quae sequitur est. delibata syllaba conjunctum est.

James D.S. Mallius $\frac{IV}{V}$, 9, construit un iambe et Bacchius et Dactyles

$\bar{\cup} - \cup - \bar{\cup} | - \cup\cup - \cup \bar{\cup}$ $\cup - \cup - | \bar{\cup} - \cup$

diaïreos mis en vers par Horace

(Odes II 22)

La première syllabe toujours longue dans le vers. La cinquième syllabe (à la césure) toujours longue, excepté 5, 4, 5 dans un nom propre

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

8

XXIV

~~XXXVI~~ alcaicus decasyllabus

— ∪∪

— ∪∪ — ∪∪ — ∪ — ⏑

Flumina constiterint acuto

ἔστι δέ τινα καὶ πολλαπλασιαζόμενα δακτυλικά, ἅπερ ἐν μὲν ταῖς ἄλλαις χώραις δακτύλους εἶχε τελευταίαν δὲ τροχαϊκὴν συζυγίαν ~~ἔστι~~ ἔστι δ' αὐτῶν ἐπισημότατα τοῦτε πρὸς δυὸ δακτύλους εἶχαν τροχαϊκὴν συζυγίαν πολλαπλασιαζόμενον δὲ ἀλλαιπὲς δεκαπέντε ἦν βραχέων ... καὶ τὸ πρὸς τρισὶ πολλαπλασιαζόμενον πράξιλλεων.

Hephaest. 2, 1, 12 (p. 16)

ὁ ἐπῳδός s. ent. στίχος le vers composé après le lyrique long

Toutes les épodes sont en distiques, excepté XVII.

épode est du même nombre pour le distique de l'hémine

Toutes vers lyriques peuvent se diviser par quarts excepté IV, 8.

I ⏑ – – ⏑⏑ – | – ⏑⏑ – ⏑ ⏓ asclp. I (XVIII)

1, 1. 3, 30. 4, 8

II ⏑ – – ⏑⏑ – | – ⏑⏑ – ⏑ ⏓ tetrasclp. I
⏑ – – ⏑⏑ – ⏑ ⏓ glyconique (XVII)

I, 6. 15. 24. 33. II, 18. III, 10. 16. IV, 5. 11.

III ⏑ – – ⏑⏑ – ⏑ ⏓ glyc.
⏑ – – ⏑⏑ – | – ⏑⏑ – ⏑ ⏓ asclp. I
⏑ – – ⏑⏑ – ⏑ ⏓
⏑ – – ⏑⏑ – | – ⏑⏑ – ⏑ ⏓

I, 3. 13. 19. 36. III, 9. 15. 19

IV ⏑ – – ⏑⏑ – | – ⏑⏑ – ⏑ ⏓ bis
⏑ – – ⏑⏑ – ⏑ ⏑ pher. (XV)
⏑ – – ⏑⏑ – ⏑ ⏓ glyc.

I, 5. 16. 21. 23. III, 7. 13. IV, 13

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

10

V — — ∪∪ — | — ∪∪ — | — ∪∪ — ∪ ⏑ quater

gr. Asclep. (XX)

I, II. 18. IV, 10

VI — ∪ — — — ∪∪ — ∪ — ∪ ter (XXIII)

— ∪∪ — ⏑ (V)

Sapphique

VII — ∪∪ — ∪ — ∪ Anacréontique (XXIII)

— ∪ — — ∪∪ — — ∪∪ — ∪ — ∪

— ∪∪ — ∪ — ∪

— ∪ — — ∪∪ — — ∪∪ — ∪ — ∪

I, 8

VIII — — ∪ — — | — ∪∪ — ∪ ⏑ (XIII)

— — ∪ — — | — ∪∪ — ∪ ⏑

— — ∪ — — ∪ — ∪ (XII)

— ∪∪ — ∪∪ — ∪ — ∪ (XXX)

Alcaïque

IX — ∪ — ∪ — ∪ — ⏑ dim. trochaïque (XIII)

∪ — ∪ — ∪ | — ∪ — ∪ — ∪ iamb. dim. cat. (XIII)

— ∪ — ∪ — ∪ ⏑

∪ — ∪ — ∪ | — ∪ — ∪ — ∪

II, 18.

X — ∪∪ — ∪∪ — ∪ — ∪∪ — ∪∪ — ∪ — ∪ octus (XVII)

XI $-\bar{\upsilon}\upsilon-\bar{\upsilon}\upsilon-\bar{\upsilon}\upsilon-\bar{\upsilon}\upsilon-\upsilon\upsilon-\bar{\upsilon}$ Hex.

$-\bar{\upsilon}\upsilon-\bar{\upsilon}\upsilon-\upsilon\upsilon-\bar{\upsilon}$ Alcmanius (II XXII)

$-\upsilon\upsilon-\upsilon\upsilon-\upsilon\upsilon-\upsilon\upsilon-\upsilon\upsilon-\bar{\upsilon}$

E, 7. 28.

$-\upsilon\upsilon-\upsilon\upsilon-\upsilon\upsilon-\bar{\upsilon}\bar{\upsilon}-\upsilon\upsilon-\bar{\upsilon}$ hex — systema Alcmanium

$-\upsilon\bar{\upsilon}-\upsilon\bar{\upsilon}-\upsilon\upsilon-\bar{\upsilon}$ ~~(III)~~ (II) Alcmanium

Ep. 12.

XII $-\upsilon\bar{\upsilon}-\upsilon\bar{\upsilon}-\bar{\upsilon}\upsilon-\bar{\upsilon}\upsilon-\upsilon\upsilon-\bar{\upsilon}$ Hex.

$-\upsilon\upsilon-\upsilon\upsilon-\breve{\upsilon}$ hem. dactyl. (III XV) systema Archilochium minus

IV/X

XIII $-\upsilon\bar{\upsilon}-\upsilon\upsilon-\upsilon\upsilon-\upsilon\upsilon-\upsilon\bar{\upsilon}-\bar{\upsilon}$ Hex. syst. Arch. Alcaicum

ep. 13 $\bar{\upsilon}-\upsilon-\bar{\upsilon}-\upsilon-\|-\upsilon\upsilon-\upsilon\upsilon-\breve{\upsilon}$ iamb. Kol. (XIII XXV)

XIV $\bar{\upsilon}-\breve{\bar{\upsilon}}\upsilon-\bar{\upsilon}-\upsilon-\bar{\upsilon}-\upsilon-\breve{\bar{\upsilon}}$ hem. iamb. (VI ~~III~~) syst. Arch. tetrast.

$-\upsilon\upsilon-\upsilon\upsilon-\|\bar{\upsilon}-\upsilon-\bar{\upsilon}-\upsilon-\breve{\upsilon}$ dipodia. (XII ~~XIII~~)

ep. II

XV $-\bar{\upsilon}\bar{\upsilon}-\bar{\upsilon}\bar{\upsilon}-\bar{\upsilon}\bar{\upsilon}-\upsilon\upsilon-\upsilon-\upsilon-\bar{\upsilon}$? gr. Archil. (XIV)

$\bar{\upsilon}-\upsilon-\bar{\upsilon}\|-\upsilon-\upsilon-\bar{\upsilon}$ bis hem. catal. syst. Arch. hexam.

E, h

XVI $-\bar{\upsilon}\bar{\upsilon}-\bar{\upsilon}\bar{\upsilon}-\bar{\upsilon}\bar{\upsilon}-\bar{\upsilon}\upsilon-\upsilon\upsilon-\bar{\upsilon}$ Hex. ou pyth. hiatus

$\bar{\upsilon}-\upsilon-\bar{\upsilon}-\upsilon-\breve{\upsilon}$ dim. iamb. (X) syst. pyth. hiatus in prius

ep. Vh, 1 f.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

XVII

$\breve{\upsilon}\breve{\upsilon} - \bar{\upsilon}\bar{\upsilon} - \bar{\upsilon}\bar{\upsilon} - \bar{\upsilon}\bar{\upsilon} - \upsilon\upsilon - \bar{\upsilon}$ Hex. hyth Byth. altcidum

$\upsilon - \upsilon - \upsilon - \upsilon - \upsilon - \upsilon\breve{}$ trim. iamb. pur (✠)

ep. 16

XVIII $\breve{\upsilon} \bar{\upsilon}\upsilon - - \upsilon\upsilon / \bar{\upsilon}\upsilon - - \upsilon\upsilon - \upsilon\breve{}$ trim iamb. hyth. iambicum

$\bar{\upsilon} - \upsilon - \bar{\upsilon} - \upsilon\breve{}$ dim. iamb.

ep. 1–10.

Chalcidius Hendecasyllabus

~~Hendecasyllabus~~
vers Chalcidien (anciennement
appelé) τῶν δι' ἡμιέτρων
(ἀντισπαστικῶν) τὸ μὲν κατα-
λληκτικόν, τὸ μοῦνον τὴν πρώ-
την συζυγίαν ἀντισπαστικὴν
ἔχον, τὰς δὲ ἐξῆς ἄλλας
ἰαμβικάς, Φαλαίκειον καλεῖται
οἷον

χαῖρ' ὦ χρυσοκέρως, βαβάκτα, κύλλων ⏑ – – ⏑ | ⏑ – ⏑ – ⏑ – ⏑ –
Πτόν, Πελασγικὸν Ἄργος ἐμβατεύων – ⏑ –

(Hephaest. c. 10. 3ᵉ, 17)

Φάλαικος, mètre Alexandrin
(Athen. 10 p. 454 D) l'avait em-
ployé beaucoup avant lui.
adopté par les Romains et
pouvait appelé hendecasyllabus

Catulle, Odes 1ère (1, 1)
Martial, non Horace

hendecasyllabus (Cat. 12, 10

Quam ait hendecasyllabos trecentos
Expecta ait mihi bibitum mittet
⏑ – | – ⏑ ⏑ | – ⏑ – ⏑ – ⏑

~~Mais Ovid [illegible] un grand à la base~~

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Catulle emploie au
premier pied d'ordinaire
le spondée, quelquefois le
trochée et l'iambe. Mais
depuis Auguste on n'a plus guère
employé ^que le spondée.

Versus Sotadeus
vers Sotadien

vrait à des mètres Sotadéens Sotadéi contemporain
de Ptolémée Philadelphe
ou didactiques.

Déjà introduit par Ennius

— — ∪∪ | — — ∪∪ | — ∪ — ∪ — —
mollis vetera Delia ii nam ne cih

ou introduisant, quoique
rarement, le dactyle au
premier ou au second pied
par ἀνάκλασις

Les longues pouvaient
être remplacées par deux
brèves, excepté celles du
dactyle et les deux dernières
mais le dactyle ne pouvait
avoir lieu qu'une fois
dans chaque pied.

Τῶν δὲ τετραμέτρων
ἰωνικῶν ἀπὸ μείζονος
ἐπιπονώτατόν ἐστι
τὸ βραχυκατάληκτον
τὸ καλούμενον Σω-
τάδειον (Hephth. II, 69
36, 11 Consbr.)

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Versification latine

L'ancien vers romain
est le saturnien, saturnius
versus

∪ – ∪ – ∪ – ⏑ | – ∪ – ∪ – ∪

malum dabunt Metelli Naevio poetae

Il a persisté régulièrement sous
cette forme

employé par Livius Andro-
nicus dans son Odyssée, Naevius
dans son poème sur la première
guerre punique, Caton, Carmen
de moribus, Inscriptiones,
Varron Satirae Menippeae,
Ennianus Manius Aquilius Nov.

Les poètes dramatiques
après 240 (représentation de
la première comédie [illegible] latine
de Livius Andronicus) ont in-
troduit[x] les mètres grecs, iambiques
trochaïques, anapestiques, ~~bacchiaques~~
bacchiaques, crétiques et
(rarement) dactyliques. Mais

x Plaute particulièrement

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

a employé tantôt le tétramètre
iambique et le trochaïque
tétramètre

Ennius a employé dans
les Annales l'hexamètre
épique et a composé le premier des distiques
élégiaques; il a employé des
tétramètres.

Lucilius a employé des
iambiques trimètres, des tro-
chaïques tétramètres, des
distiques et surtout l'hexa-
mètre

Varron et Catulle ont
imité les Alexandrins et
employé une grande variété
de mètres

Virgile et Ovide ont établi
pour l'hexamètre les lois
suivies depuis, Ovide pour
les distiques.

Strophe. Antistrophe. epode. Nomoi

Marius Victorinus p. 2501 (Gaisf. 2967)
antiqui chorum laudes carminibus
comprehensas circum aras eorum unde
cantabant, ajus primum ambitum
quem ingrediebantur ad parte dextra,
στροφὴν vocabant. inversionem
autem similiorum partam completo
priore orbe ἀντιστροφὴν appellabant.
dein in unum locum veluti ad
Vesta cantica aliqua concinebant
appellantes id ἐπῳδόν (ἐπῳδός, ὁ)

πρὸ στροφικὰ μὲν οὖν εἶναι
ὅσα ὑπὸ μιᾶς στροφῆς καταμε-
τρεῖται καθάπερ τὰ Ἀλκαίου ἢ
τὰ Σαπφοῦς ἢ ἕν τι Ἀνακρέοντος
(Hephs. p. 122)

καὶ ἀντίστροφος (ἡ)

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

De evolutione hiatuum in versu

hiatus alius hiatus alius. Hiatus
Hiatus in versum finis hiatus in
diaeum praebet, ubi tamen hepius
in eadem strophe vel eadem versi-
ficationem de fine versus movet,
quod hiatum quoque hiatum vitare
communiter poetae

syllaba anceps nonnisi in
arsi artum est finis versus in
diaeum

inuritus inter punctionis in-
diaeum — νυκτὸς ἡμέρᾳ, 64 ἀκμᾷ/τε
Pythm. VII 16 κεφαλᾶς/τε 12 ἀλλᾳ/ται

πᾶν μέτρον εἰς πεῖραν πεφα- §13
ῦται λέξιν Hephth. ubicumque
versus finis hiatu et syllaba
ancipiti inventus est artus, termi-
natus in vocabulo integro.

Pyth. IV

1 σάμερον μὲν χερὶ σὲ παρ' ἀνδρὶ φίλῳ
– ⏑ – – | – ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ –

syllaba anceps brevis ant. ζ' str. ι'. hiatus
ant. δ'. ζ'. str. ια'

2 στᾶμεν ἰὼ Πίππου βασιλῆϊ Κυρά-
– ⏑ – – | – ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ –

vocalula divisa str. α' δ' ant. ζ' η' ι'

§09 Licitur hiatus in diaeresi, hiat
rarissimus et in apostrophe, porro
in correpta ante vocalem vocalis
longa in dactylica thesi et in
soluta arsi sive dactylica sive
trochaica sive paeonica; praeterea
in arsi dactylica itaque in ipsa
ultima catalecticorum sive in syl-
lam sive in di syllabum atque in
§11 trochaica, postremo in vocibus ex
antiquo una digamma habentibus.

προσῳδιακὸν ἀπὸ τροχαίου
τρίμετρον καταληκτικόν

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

nullus hiatus nulla anceps.[x]

– ⏑ – ⏑ – ⏑ – ⏑ – ⏑ – ⏑ – ⏑ –

anceps brevis in b' arsi. d' in str. ia' in b'.
hiatus ant. b' g'. in h' ante h' in str. i' ante
ib' i g'

v. 4 Μοῦσαι λατοιδαὶ ὀφελόμενον
vocabula divisa in str. g' ante g' d'
str. e' ant. e' str. h' ib' ante ib'
nullus hiatus nulla anceps

v. 5 πυθῶνι τ' αὐξῆις δύεσθον ὕμνων
anceps brevis ante d' in str. f' ante ia'
hiatus ant. g' e' h'.

v. 6 ἔνθα ποτὲ χρυσέων
vocabula divisa ant. a' str. b' e' d' ante
d' d' i' A ia' d' ib' A ib' anceps
nulla hiatus nullus

v. 7 Διὸς ἀίητων παρ' ἐδέος
anceps brevis d a' A g' e' th' d i' hiatus
A b' d d' A ia' g'.

v. 8 οὖα ἀποδὰς ἄνω Ἀπολ-
vocabula divisa d a' A a' g' d d' e' d'
z' ante z' str. h' ante h' d th' A th' d i'
A i' d ia' ib' nullus hiatus nulla anceps

v. 9 λωτοῦ τοχόντος ἱερᾶ
anceps brevis d a' d' h' A h' ib' i g'
hiatus A d' inter punctio H a' b' d d'
A d' d d' A d' z' i' ia' ib' d i g'

[x] Hermannus numeri causa addidit syllabam sequentem. vocabula divisa. vicies ante a'. in b' ante b' ἕκα. str. g'. ante g'. d'. A.

v. 10 χεῖσεν οἰκτίρμα βάτου
vocabula divisa Α α' δ' ς ε' ς' θ' Αθ' ι'
ς ιβ' ψ' Α ι γ'

v. 11 παρποφόρου Λιβύης, ἱερὰν
ἄπειρον θεσὶν Α ς' ἱκάδες Α γ' ς δ'
Α η' θ' ς ι γ' ἰουλιανιστὶ Αβ' γ'
ς δ' ς' Α ς' ς η' Α η' θ' ια' ς ι γ'
Α ι γ'

v. 12 νᾶσον ὡς πόλις λιπών
vocabula divisa Α α' ς ϛ' ς γ' Α γ' δ'
ς ε' ζ' η' Α η' θ' ς ι' Αι' ς ια' Δια'
ς. ιϛ'

v. 13 χεῖσεν εὐάρματον
ἄπειρον θεσὶν Α. β'. ς. γ' Αδ' ς η' ι'
Α ιϛ' ς ι γ' ἱκάδες Αε' ς ξ' ἰουλια-
νιστὶ Αζ' ς η' Α ια' ιβ' ς. γ'.

v. 14 πολιὴν ἐν ἐρήμοις μαχῶν.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Pindare

metrique

Boeckh

ol. IX. D. p. 396 strophae primi

(Le texte d'Ol. I, de Boeckh, en 1811, [illegible] commun à tous les mss)

über die Versmaasse des Pindaros 1809 – de metris Pindari libri III 1811.

versus tertius quartus quintus nullum in finibus hiatum habent, sed tantum interiunctiones et syllabas anceps in thesi dactylica catalectica: adeo ut coniungi tum inter se tum cum reto in modum systematis possint non tamen hoc probabile visum, quod longissimis systematis raro unum pactum inveniremus. Etiam versus septimus a reto multo arto iudicio separatur: immo ante δ' in fine senti ponitum comma[illegible] quidem potuerit ... interim in u dubia malui dii iungere ... alteri versus ob arta iudicia separati sunt, hoc est ob hiatus, syllabas anceps in arsi et thesium concursum. sextus versus hiatum habet str. α' (6) ἐστᾶσιν str. γ'. δ' ... ἀστῶν finem versus hiata str. β'. 91 et anceps, e brevi in arsi str. γ. (tert. γ'. 3 ant. δ'. 101 63)

6 ⏑⏑ – – ⏑ ⏑⏑ –

7 – – ⏑ ⏑⏑ – ⏑ (plus tard ho a abandonné)

ἔτεκε 44

sextus

septimus

olymp. X B. p. 106 omiungi
potuisse possunt, quos ego separandos
sed ut saepius dictum, nolo omiungere,
quae non nocuisse videtur. hic vero omissio non modo necessaria, sed
pulchra quidem videtur esse.

olymp. XI B. p. 108 epodi mutilorum
descriptio vers. 4-6 incerta videtur,
cum vs 4, 5 finium indicia carent
optimeque possunt omiungi:

– ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ ⏑ – ‒ – ⏑ ⏑ – ⏑ ⏓

– ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ ⏑ – ‒ – ⏑ ⏑ – ⏑ ⏓

cui tamen talia non audeam ne-
gari saepius.

p. 109 strophae unum hoc ita
potuit describere

⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ ⏓

⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ ⏓

hinc bacchius auctis praemissis
spiritus apud nostrum, et epod. vs 5
alterum tutatus mutis adorna-
tionem

· olym. p. XII B. 115 (cum eodem loco
Bergk. ingeniose)

O. XIII et XIV. incerta sedes
(Bergk)

– – ⏑ ⏑ – – // ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ ⏑ – – //

– ⏑ ⏑ – ⏑ ⏓

⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ – ⏑ ⏓

// Strophe 1 antistr. 1 epod.

Scythicus I (duus Bergk)

— II (duus Bergk)

— IV (analysi duus Boeckh III, 23)

— V pp. 473 epodi distinctionem cf. Bergk
articulorum indicio defectus vss 2, 3, 4, 5, 6, 7 reddit ambiguam. vs 2 mi-
nori tantum initio punctione (nominatur) ep. b' γ' δ'
vs 5 majori ep. a' minori ep. δ'. utrique
impari potest. ... at hoc certe vbo finitus
numerus est. vs 4 majori interpunctione de-
minatur ep. a' γ' ne dubito finiri
numerum. vs 5 minori tantum inter-
punctione utitur. ep. β' γ' nil vs. 6 majori
. ep. β' δ' nihil numerus finitus simul
ambigue vs 7 cum octavo omnium
post. ep. a' tri plena habetur distinctio.

— VI (duus Bergk)

— VII (duus Bergk)

— VIII nutu ipsius descripto satis
acta ut, si ultimum epodi versum
excipias qui, ista nostra manu duo
omissa (in textu) ut, turpi labore asynthetus
quippe venius a manieri is que bacchius
da fautes, ut prior omnis modo longa
modo brevis, thesis autem syllaba
postrema (ac) excepto sit. ... corrige ep. a'
Recensio de manibus a° anteri — vv
hic Bergk.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

~~Syth.~~ IX (dans Bergk)

— X numerorum divisio

plura acta ut

— XI (dans Bergk)

Numerus I (dans Bergk)

—— III (dans Bergk qui ajoute : numeri quumadmodum Boeckhius dies mixtim mutis duriusculis :

— IV cf. Bergk

— V (dans Bergk)

— VI plura de difficultate longa dissertatione dans Boeckh. et Bergk

— VII cf. Bergk

— VIII (dans Bergk)

— IX versus b, g neque hiatu neque anapaesti nec sequenti initio punctione distinguuntur.

— X (dans Bergk) x

— XI (dans Bergk)

Dithmiques I–III (dans Bergk ~~mutis~~ ad IV displicat nescio quomodo)

IV (V dans Bergk)

VI (VII dans Bergk)

VII (VIII dans Bergk) longue disputat A. Bergk.

x syllabae anapesti, initio dimetri iambici, incertus finis quarto (quinto) ex $\smile\,\smile\,\smile$ vel quinto ex $-\,\smile\,\smile$

Division des vers en systèmes.

Boeckh de metris Pindari III, 21

p. 300 ubi versus incipiant ac finiantur plurimis locis facile invenias: eadem ex quibus constent numeris, in simplicium carminum genere intelligitur primo obtutu; in libris nihil hac re impeditius. Nota enim pendet ex artium rhythmique designatione, quae ubi impeditae, ubi multae sint breves, quamadmodum in Aeolis carminibus, variis modis potuit institui, ut in his:

υυυ υυυ – υ – υ – υυ υυ –
μεγαλοπόλιες ὦ Συρακόσαι βαθυπολέμου Pyth. II, 1

υυυ – υυ – υυυ – – υ –
πομπάς ποτ' Ἀπόλλωνος ἐς Πυθῶνα Pyth. II, 7

atque eiusmodi versibus artes rhythmique nulla arte aut ratione possint distingui posse. Verum mihi plures causae in hoc re versato prima videntur dubia esse; eadem tamen cautio quam ordinem et ambitus sit praescribere regulas, quibus in numeris

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

versuum discindendis utendum p. 301
sit, et plerasque video nunc diu
turno et comparato nobis quae
multos in condiscendo.

artium thesaurique loci ubi
inserti videntur, ita designandi
sunt, ut certos exemplos sequamur
vestigia, sive, ut alius rubris idem
dicam, quetari analogia rhythmica
debet. hoc unus praecepto cetera
omnia continentur. Inter quae
est hoc, quod primum animum
videtur ne in leges pueriles nu-
meri. docuit autem is, qui alia
structi numerorum genera ~~dicit~~
ejus, quam quae supra attu-
limus: ut qui rhythmos ponet
anacreontios aut thesios tri syllabas
quadri syllabas, hexasyllabae etc.
unde liquet in versu senarium
duorum pedaxonódes duas minime
apes ponendas esse ac totidem in
vocabulo notaque. Iam videamus
in quibus syllabis eae debeant
apes esse. quod intelligitur ex arte

//

Pindari atiis locis certo quem pos-
tegis numeri universus interest nosse.
Certum autem omnibus dico qui colligitur
ex versibus pro voluta arsi longum ha-
bentibus: in his enim nihil ulli dubitationis est. In posteriori exemplo
arsis duobus ponunt modis posse,
aut ×⏑⏑ ⏑ – ˊ ⏑⏑ – aut ⏑ ⏑⏑ – ˊ ⏑⏑ –
ex choriambo vel bacchii trochaicum
numerum habens vel iambus prae-
mittatur. Hic nusquam reperitur
apud Pindarum mensura ⏑⏑ ⏑ ˊ ⏑⏑ –
hic hac invenitur ×⏑⏑ ⏑ – ˊ ⏑⏑ – hoc in
non solutis arsis iambi ante dactylos
et choriambos, nec arsis bacchii:
itaque praeferenda haec arsium
designatio ×⏑⏑ ⏑ – ˊ ⏑⏑ –. Reperies
ultimum pars versus
×⏑⏑ ⏑ – ˊ ⏑⏑ – // ⏑⏑⏑ – – ⏑ –
In ea arsis ponunt ita poni:
×⏑⏑ ⏑ – ˊ ⏑⏑ – // ⏑⏑ ⏑ – – ˊ ⏑ –
aut ita ×⏑⏑ ⏑ – ˊ ⏑⏑ – // ⏑ ⏑⏑ – – ˊ ⏑ –
secunda ratio praeter choriambum,
anapaestum trochaicum numeri et
cretica. Hic haec analogia firmari
nulla potest: igitur praeferenda

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

prior quæ mihi contrarii in choris
ambo amabant et dimidio ma-
tio.

p.103 altis bois inspirans tumidum
duas theses non pono in sindarias
collidi me statui in Gyrias ag-
nartelos pepes.

Dactylo-epitritus

ἐπίτριτος δεύτερος ὁ ἐκ μακρᾶς
ἐ βραχείας ἐ ὁδὸ μακρᾶν Schol Gr. 161.
ἐπίτριτον δ' ἀρχεῖται τὸ σχῆμα
ἐπεὶ συνέζηκεν εἰ πολὺν λόγον
ἐ χόντων ἐπίτριτον ὃν ἔχει πλάτος
πρὸς τεῖα (Aristides Mus. 109)

Christ 387

⏑ ⏑ – – | – ⏑⏑ | – ⏑⏑ | – –
⏑ ⏑ – – | – ⏑⏑ | – ⏑⏑ – x̄ προσθήκη

(Anonymus IV p. 396) – ⏑ – – – ⏑⏑ – ⏑⏑ – – πρόσθεσις τριμέτρου ἀπὸ τροχαίου Pythi. IV, 1

– ⏑ – – – – ⏑⏑ – ⏑⏑ – πρόσθεσις ἀπὸ τροχαίου τρίμετρον καταληκτικόν

ἐ μιγνύμεναι

χρὼν Andromaque 766 – ///. 778–789

(dans Christ p. 450)
cf. hymne p. 162 et suiv.)

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

37

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Mètre glyconique

d'indorf ss

A

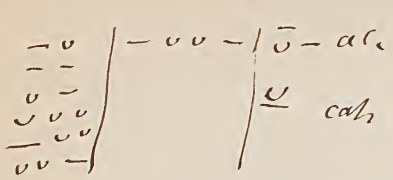

B

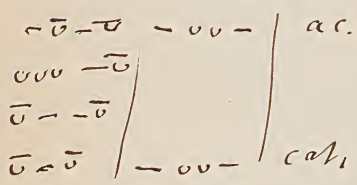

Le trochée et le spondée sont plus communs à la fin que l'iambe, le dactyle et l'anapeste

Le choriambe reste plus le dernier pied et bien plus souvent un iambe qu'un spondée

La seconde forme répond souvent à la première

Les glyconiques sont pourvus unis en système, sans hiatus ou syllabe indifférente comme Oed. C. 1211 παρὰ πάροδον ἐπὶ σκέψιν comme Oed. C. 1212 φροντίδος ἐπὶ σκέψιν

Les formes peuvent être
mêlées à d'autres, qui aussi
forcément le choriambe, mais
qui changent les autres pieds

1. – ∪∪ – | ∪ – sans base
Oedp. C. 198 ἂς τρέφωμεν δέσποιναν

2. ⏑ | – ∪∪ – | ∪ –
et ⏑ | – ∪∪ – | ⏑

3. ∪∪ | – ∪∪ – | ∪ –
∪∪ | – ∪∪ – | –

4 ⏑ – ∪ | – ∪∪ – | ∪ – – Oedp. C. 133, 668 ὦ ἵππου
ἑκάτᾳ
– – –
∪ – – ⏑
∪ – ∪ – –

5 ⏑ – | – ∪∪ – | – ∪ –

6 – – | – ∪∪ – | ∪ – – –

Vers Glyconique

— ∪∪ — ∪ — ∪ —

⏑⏑ — ∪∪ — ∪ —

⏑⏑ — ⏑⏑ — ∪∪ —

Glyconique mineur dit

· ἀντιστροφικὸν δεκαεπτὰ
ἀναπαίστων τὸ καλὸν
μέτρον Γλυκώνειον. Ηφ.
33, 9 W.

dans Euripide (p. 54) ⏑⏑ remplacé par ∪∪∪ et la dernière ⏑⏑ par —∪—

syncope ⏑⏑∪—⏑⏑

φάτιν ἀνδρὸς ἑναλίας Iph. Aul. 165
∪ ∪∪ — ∪∪ ∪∪∪

πάρις ὁ βούπλους ἀν ἔλαβε Iph. Aul. 180
∪∪∪ — ∪∪ — ∪∪∪

ἔρεσσον ἀμφὶ πλαγκτὰν
φάτιν ἀνδρὸς ἑναλίας
εὐζύγου διὰ χειμάτων
πέλασα στεγνοπαγῆ θρόνον
— — — ∪∪ — (Ὀλυμπιακὸν)
(⏑⏑ — ∪∪ — ⏑⏑)

pour 3 glyconiques + 1 ithyphallique

(197 vulgate)
(189)
ἀλλ' ἐπὶ πόλιν ἔβα (189) 194 Wunder
∪∪ ⏑ — ⏑ — ∪ — ∪ —
πατερ ἐμὸν τὸν ἐν/ηΰ/χαι-
— ᾗ βᾶ/σει βαον /ἀερμο/σαι
(ἰὼ μοί μοί)
νεφελῶν/ ἐς χέρα/ σῶμα/σὸν
πεσπλί/νας φιλί/αν ἐ/μάν
ὦμοι /δύσφρονος/ ἅ τας

~~Wilamowitz~~

vers Andromaque 202 — 214 = 223 — 236

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

περὶ τοῦ Ἀριστοτέλους περὶ ποιητικῆς

II, 16. 660 a 7–8.

De libidore

Hephaestion (De tempore libri περὶ ποιημάτων)

ἐπιτομὴ τῶν ἐν τοῖς Ἀλεξανδρέων σχολίοις βίβλων ἐν μέρει

de Longin. (Gaisford 1810. 18552. Westph. scriptores metrici graeci I. 1866

Varron. Caesius Bassus anni de

Verr. Juba. II/X C. Marius victorinus

(vers 350) ars grae de orthographia

et de metrica rone IV libri. Kiel VI. 1871

Maurus. Atilius Fortunatianus. Di-

nide III (K. 1855). Flavius Mallius

Theodorus de metris (annno 399).

Godofr. Hermann, Elementa doctrinae metricae 1816. epitome 1818

Boeckh de metris Pindari 1811.

— Rossbach et Westphal 1854–1865.

III ed. 1867–1868.

Aristoxine. fragmenta de musicis libris

de rebus Pythicis ὀνομαζόμενα. die Schriften

der griechischen Rhythmiker (Abhandl.) 1861

V. fourrure des comptes de Tours

qui ont suivi. Terentianus

Maurus de syllabis, de accentibus

de metris (fin du III^e siècle, Gaisford

I

× I (fragmens de Varius Bassus) II

Gaisford scriptores latini rei

metricae (1837)

× de metris Graecorum

et Romanorum poetis

1796

(Wirt metrik der Grie-

chen und Römer. Leipzig 1854. 8°

En métrique on appelait
πούς, pes, l'assemblage de
deux, trois ou quatre syllabes.

En musique πούς dési-
gnait ce qu'on appelle
aujourd'hui une mesure.

En métrique et en
musique on distinguait
deux parties dans un pied
la θέσις, positio, temps
fort, et l'ἄρσις, sublatio,
temps faible.

πούς διπλάσιος, quand
la durée du temps fort
est double de celle du
temps faible, ἴαμβος, iambus, ∪ —
τροχαῖος ou χορεῖος, trochaeus, choreus — ∪.
mesure à 3 temps

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

πούς ἴσος quand la
durée du temps fort est
égale à celle du temps
faible, ἀνάπαιστος, ana-
paestus, ∪∪—, δάκτυλος,
dactylus, —∪∪ ; σπονδεῖος,
spondeus, ——. mesure à
2 ou à 4 temps.
πούς ἡμιόλιος, quand
la durée du temps ~~fort~~ faible est
égale à une fois 1/2 celle
du temps ~~faible~~ fort, παιὰν, paeon,
—∪∪∪, ∪∪∪—. mesure 5/8 (irrégulier)

Les métriciens[x] appe-
lent mon pyrrichios
υυ ; tribrachys ou choreios
υυυ ; amphibrachys υ – υ ;
cretikos ou amphimacros
– υ – ; bacchéios υ – – ;
molossos – – – ; prokeleu-
smatikos υυ υυ ; ionikos
apo elattonos υυ – – ; ionikos
apo meizonos – – υυ ; antispastos
υ – – υ ; choriambos – υυ – ;
ditrochaios – υ – υ ; diambos
υ – υ – ; epitritos υ – – –
(cyclicus Donat 369, 18, Diomède etc.
lysis, pous dialytos – υ, υ υ υ
synaireos, pous synaireteos – υυ, – –

[x] ici on trouve
en Latin

x en tenant compte
des syllabes

50

51

on appelle mètre

un assemblage de pieds. la monopodia

ou on appelle un mètre

qui a moins de 18 temps

χρόνοι, il est complet,

κῶλον ; il est incomplet

on appelle στίχος, vers,

un mètre qui a de

18 à 24 temps. (hexamètre

un mètre

ou pied, ou μονοποδία, ou

pour deux pieds ou διποδία

Le vers dactylique se

scande pour monopodies

les vers anapestiques

iambiques tro-

chaïque pour dipodie.

marquer le rhythme avec le pied

battre, scander, frapper, par

thésis et arsis

les éléments

frictus minutes i am

binis pedibus dipodiis

κατὰ δὲ ἔλαττον δὲ τριῶν συ-

ζυγιῶν, ἐὰν μὲν πλήρης ἔχῃ

τὰς συζυγίας, ἐξαπλάσιόν

ἐστι, καὶ καλεῖται κῶλον,

ἐὰν δὲ τι ἐλλείπῃ, κόμμα.

στίχος ἐστὶ ποσὸν μέγε-

θος μέτρου ὑπὲρ οὔτε ἔλαττον

ἐστι τριῶν συζυγιῶν οὔτε μεῖ-

ζον τεττάρων x Hephæst. p. 66 b

~~μέτρον~~ δίμετρον,
un ~~vers~~ de Trimètre,

trimètre, τετράμετρον,
ἑξάμετρον suivant le
nombre des monopodies
ou dipodies qu'il contient.

un mètre est ἀκατά- ἀπόθεσις τῶν μέτρων
λεκτον, acatalectique, ou a
catalectique, quand
le dernier pied est entier
καταληκτικόν, catalectique
quand il manque une
syllabe, βραχυκατάληκτον, brachycatalectique
quand il manque un
pied, ὑπερκατάληκτον,
hypercatalectique, quand
il a une portion de pied
en surplus.

Tout ~~vers~~ doit se terminer
avec un mot. La dernière
syllabe d'un vers est indifé-
remment brève ou longue, à la fin

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

amare

Mar. Victorinus 2498 C
54, 4 omnis autem versus
versò so' a dicsor in duo
cola dividitur. 2498 C. 64, 31
Incisiones sàm versuum quas
greci topàs vocant ante
omnia in hexametro heroo
metro obseruandae sunt
(omnis enim versus in duo
cola formandus est); qui
heroos hexametros metro
numquam abiturus, si competenti
diuidendum ratione divi-
serit.

Diom. 497 C. 497, 15 K. Nunc
quoque obseruare debemus
ut in heroo hexametro incisiones
quas alii caesuras appellant
normalis sectiones nominant
facias quas Graeci τὴν κατὰ
διαίρεσιν

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Aristides Quintilianus

II. 12 (Meibom 203, 14) πῶς μέρη εἰς ὅμοια μέρη διαίρεσις μιᾶς μονῆς ἡ τομὴ καλεῖται.

τομὴ δέ ἐστι μοίρων μέτρου τὸ πρῶτον ἐν αὐτῷ λόγον ἀπαρτίζον ὑπὲρ δύο πόδας εἰς ἀνόμοια μέρη διαιροῦν τὸ μέτρον

Draw 126. τομὴ δὲ μέτρου ἐστὶν εὐπρεπὴς ἀπαρτιὸς λέξεων ἐν μέσῳ στίχων ἀναπεπαυμένος καὶ μάλιστα ἐν τῷ ἡρωικῷ μέτρῳ.

57

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

ὅπου κατὰ τὸν τρόπον ἀντιστοιχοῦσι ὡς τὰ περὶ τὴν μερίδα
διὰ μὲν ἀσπίδος ἦλθε φανὸς ὄφεως ὄψεσι νη ξ/

Ἐλλ γραμ ἐπὶ τῶν ὑπτιαμένων ἀν
λ / ἐφθαμμένος ἐπὶ τὴν πεπτικὴν
ὃν τὰ κατὰ δεύτερον τρόχιον.
γλ. § (ΦΝ) 197 ἐ σαν δεόν τε / ξ ὑποπόχον
ης λαοδάμειαν Η. ἔδρα λ (ΦΝ) 2ΛΛη
πεσοβορενὴς Ἀντινοείδης κεφαλῆς
ἐά ἐ πένθος

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Dans certains mots la voyelle est tantôt longue tantôt brève ἦρες ἦρες Ecotolaye Il. v, 31

Les voyelles longues et les diphthongues qui terminent un mot pour empêcher comme brèves ~~devant~~ à la fin Dans mots qui terminent un mot suivant comme à la fin d'un mot suivi pour une voyelle ~~ἄξεα ἐλάει, ὁ δέ ἁρμα πολεμίζειν ὄτρυνε ἑταίρω Il. I, 189~~.
— la voyelle longue reste longue ~~devant~~ la première syllabe d'un mot suivi ~~de deux consonnes ou d'une double~~ λυπερὸν ἔπιφρε νόῳ οὔτε κρατεῖ γε στεινωπῷ ἐν ὄδῳ, οὔθ' ἁρ' ἀν πρέψειν οἷ ὄλεθρον κεκύρωται Od. VII, 142

Devant les mots commençant par un digamma, la brève ne s'allonge pas la première syllabe d'un mot suivi la longue reste longue. ἔχρσεϊ ᾧ Il. VII 153 εἰ γε ἑκὼν VII, 197 ὧδε δέ τις εἴπεσκεν ἰδὼν εἰς ὀφρανὸν εὐρύν Od. VII, 198

une brève peut tantôt rester devant les deux consonnes qui commencent le mot suivant γνῶ δὲ πλείονα σῶμα ἑοῦ VII, 169 πάντα περὶ κεφαλῇ ἔστατο τεύχεα VII μένει ἐννέπω μάχεσθαι

Matthieu 6§18 à finir.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

La semiquinaria Heraniter en la
Mes ~~ordi~~ ordinaire, arma virumque cano
La dimetra catalectique

τροχαϊον ut hēc – rate

ut novis tumefacta / inverberat umbra libris

La semiseptenaria
L'Εφθημιμερης ut

ordinairement allons ; agmé
semiternaria
de la Τριημιμερης

in fundum ingina ; ictus renovare dolorem

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

poésie élégiaque

~~Pentamètre~~

Le distique correspond à un hexamètre et à un pentamètre fait appelé ἐλεγεῖον (Hephæst. I, 132) de ἔλεγος (plainte, chant de douleur Eurip. Oreste 119, Hdt. 185, Sophr. Anv 116, 1091. ~~De~~ ἐ λεγε ἔ λεγε ἔ ~~refrain~~ au refrain")

Quis tamen exiguos elegos emiserit auctor Grammatici certant et adhuc sub judice lis est Horat A. P. 77

Le plus ancien poète élégiaque dont les Grecs aient (VIII s.) été connu est Callinos qui vivait avant Archiloque (VII s.

Le pentamètre est composé de deux membres pentheminères d'hexamètre

– ⏑⏑ – ⏑⏑ –/– ⏑⏑ – ⏑⏑ ⏓

Le premier membre doit se terminer avec un mot. Les Grecs se permettaient l'élision mais non l'hiatus ni la syllabe indifférente

Le nom de pentamètre a été donné par Hermésianax poète contemporain d'Aristonoe (fin du IVe s. av. J.C.) Athénée XIII 598 a. supposé de mes ainés Scandé (Quint 9,4,98) – ⏑⏑/– ⏑⏑/– –/⏑⏑ – /⏑⏑ ⏓

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

66

Le second membre devrait
être amputé de dix-huit
pieds.

Le nom du pont

Pentamètre

Dans le premier membre
on cherche à placer le
dactyle avant le spondée

Vix ea nostra voco ponebat sigea tellus

on évite de terminer le
vers par un trisyllabe

nec prope lognatos conspectum cernitis

ou par un mot de 4 ou
5 syllabes

quae dulcem curis miscet amaritiem
tale fuit nobis Manlius auxilium

on cherche à terminer par
un dissyllabe en terminant
les pieds au milieu des mots

nos ea voluptas caelum ad sidera tollit

on évite de terminer le
vers par une syllabe brève

Salve, magna parens frugum Saturnia tellus,

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Iambique

a mètre remonte au Lesbien
les grands ; employé dans les
fêtes de Bacchus et de Cérès,
adopté par Archiloque Ar-
chilochum proprio rabies armavit iambo ; imité par Horace (Ep. 1, 19, 23)
Dicam, ego primus iambos ostendi Latio
iambique limite pur
pharmacis ita quem videtis hospitis (Sat. 4)
mis et ipsa Roma viribus mis (ep. 16)

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Iambique

trimètre anti-alectique

ū – ᴗ – ū – ᴗ – ū – ᴗ ᴗ

Spondée aux pieds impairs

~~Tragiques~~.

Les pieds trisyllabes sont employés plus librement par Euripide que par Eschyle et Sophocle

L'anapeste fréquent au 1er pied chez Euripide, plus rare chez Soph. et Esch. — employé au troisième, quatrième, cinquième pieds, seulement quand dans un même groupe Aristoph. Ach. 311. 507. — chez les comiques, dans les cinq premiers pieds.

Le tribrache admis dans les cinq premiers. En général Aristoph en a qu'un ou deux dans un vers, rarement trois.

Le dactyle rare au premier pied, beaucoup plus fréquent au troisième, inusité au cinquième, chez les tragiques, employé plus fréquemment chez les comiques, qui s'autorisent d'Euripide employer un anapeste immédiatement après un dactyle.

μέτρα ἰαμβικὸν τρίμετρον
ἀκατάληκτον

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

iambique tetrametre acatalectique

⏑ – ⏑ – ⏑ – ⏑ – ‖ ⏑ – ⏑ – ⏑ – ⏑

Chez les ~~anciens~~ poetes

grecs l'anapeste, le dactyle
et le tribrache sont plus
rares que dans le trimètre

pur d'anapeste au septième
pied, n'a plus un mot
propre

le tribrache rare au 2e pied.

La césure est après le
4e pied, mais elle est souvent
négligée

iambique tétramètre acatalectique

⏑ – ⏑ – ⏑ – ⏑ – ⏑ ‖ – ⏑ – ⏑ – ⏑ –

ed. Col. 1483 = 1496

δύο μόρας εἶναι τοῦ
ἰάμβου, λέγω δὴ πενθημιμερὲς δύο
ἡμίσους, πολλῶν δ' ἑφθημιμερῶν τριῶν ἡμίσους (Hephth. Schol. 1148)
πενθημιμερής
σπάνιον
σπάνιες ἐς οἶμον ἀβέατον εἰς ἑφθήν

οἱ ἑφθημερεῖς

χθονὸς μέν ἐς τηλουρὸν ἤλυθεν πέδον

ἐφθημερὲς μὲν οὐκ ἔστιν Ῥησ. 465

Ξέρξης δ' ἀνάρμοξεν ἁλὸς θεῶν βάθος

chez les Tragiques
Il est rare que la dernière syllabe

longue d'un mot forme la première
partie du cinquième pied, quand la
seconde partie n'en est elle-même
libre à la quatrième comme dans
ἡγοῦ μου τέλευσον, ἔνθεν γὰρ ἔρρε,
εἴσειμ' ἀν' ὁδόν τόδε. - αἰνῶ τὸ μὴ σπάνιον
est rare. on trouve aussi οὐδείς
οὐδέν, οὐδεὶς βαίνεται, οὐδὲν θάτερον.

Les comiques et le pre-
mettent

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Τροχαϊκὸν τετράμετρον éd. col. 887-890

καταληκτικόν

– ∪ – ˘ – ∪ – ˘ ‖ – ∪ – ˘ – ∪ – ˘

Le spondée est admis aux pieds pairs. Archiloque l'a employé
Euripide et les comiques em-
ploient le tribraque dans les
6 premiers pieds et même
le 7e. Il l'assemble au
2e, au 4e et au 6e, mais
non le dactyle, sauf dans les
noms propres.

Les tragiques grecs évitent de
terminer le 6e pied avec un
mot de plusieurs syllabes dont
les deux dernières sont longues,
comme dans (Héliné 1648)

οἵπερ ἡ δίκη κελεύει μή. Ἀλλ' ἀφίστασθ' ἐκ ποδών

Les comiques le permettent
(Aristoph. Nub. 577, 581).

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Les tragiques coupent
ce vers après le quatrième
pied. Les comiques règle
gent souvent la césure: Aristo
phane Nub. 607–~~08~~ 609.

iambicus trimeter catalecticus, iambicus marinus, ou le marinus

$\bar{\upsilon} - \upsilon - | \bar{\upsilon} - \upsilon - | \bar{\upsilon} - \upsilon \bar{\upsilon}$

Les comiques latins admettent le spondée à tous les pieds, sauf le dernier, qui est toujours un iambe ou un pyrrhique. Ils peuvent employer dans les cinq premiers pieds l'iambe pour le tribraque, le spondée pour l'anapeste, pour le dactyle, et même quelquefois pour le proceleusmatique (υυυυ).

Il est rare que le dactyle soit formé par un mot comme amicus (Amphitr. 55) ou mis immédiatement après d'un anapeste, continuo operi to (Cin. 804).

2 (hiatus à la quatrième et à la septième mesures

iambicus tetrametter cata-
lectticus, iambicus septe-
narius

$\bar{\upsilon} - \upsilon - | \bar{\upsilon} - \upsilon \overset{\upsilon}{-} | \bar{\upsilon} - \upsilon - | \bar{\upsilon} - \bar{\upsilon}$

Les comiques latins admettent quelquefois une brève à la longue du quatrième pied, ou ne l'élident pas.

× augmente le plus souvent après le quatrième pied

Le septième pied peut être un spondée, un dactyle, un anapeste, un tribraque, et même quelquefois un ~~anapeste~~ proceleusmatique

iambicus tetrametter a cata-
lecticus, iambicus octonarius

$\bar{\upsilon} - \upsilon - | \bar{\upsilon} - \upsilon - | \bar{\upsilon} - \upsilon - | \bar{\upsilon} - \upsilon \overset{\upsilon}{-}$

Hiatus après le 4e pied, et syllaba anceps

Toute la coupe ordinairement après le quatrième pied, comme après la première syllabe du cinquième.

Le 8e pied doit être un iambe ou un pyrrhique.

Trochaïcus tetrameter
catalecticus, trochaïcus
septenarius, septenarius

— ∪ – ∪ | – ∪ – ∪ | – ∪ – ∪ | – ∪ –

× Les anciens latins
employoient le
spondée, l'anapeste et
le dactyle partout, excepté
au septième pied, qui est
toujours un trochée; le dactyle
× quelquefois se trouve aussi au sixième pied.
× Les latins le comptent soit
après la longue du quatrième
pied, et alors le troisième pied
est un trochée ou un tribrague
soit après le quatrième
pied, qui est alors un spondée
ou un trochée.

× Ils mirent les
anciens employoient
le tribrague dans les
6 premiers pieds comme
le 7e, l'anapeste au
second, au 4e et au 6e
mais non le dactyle
n'entre dans les vers
pairs. Les Grecs ont
évité de primer de
mêd faire un grande fond
× au premier pied
la seconde syllabe
d'un mot d'amphigène
ou souvent traité
comme une brève
vivŏs nŏstros.

ou un autre à l'hiatus
après le 2e pied.

Trochaïcus tetrameter
acatalectus, troch. octonarius

$$- \upsilon - \bar{\upsilon} / - \upsilon - \bar{\upsilon} / - \upsilon - \bar{\upsilon} / - \upsilon - \bar{\upsilon}$$

Il est traité comme
le septenarius. × on a pour
but de remplacer par
deux brèves la longue du
huitième pied

hiatus après le 2e pied
et syllabe anceps

× le septième pied
pouvant être un spondée

I, 2 senarii

~~21f-23~~ 681-705
~~I, 3, 38-39~~ septenarii

~~nam qui minus~~ // ~~nunc ut vivo~~ // ~~quam si~~ / ~~forum~~ // ~~effera~~ / ~~nata~~
218 (I, 3, 38 tunquī minus // nunc ut / vivo // quam si / forum ut / rā nata
~~ne quo quo quam ut quam~~ // ~~is~~ // ~~id prae~~ / ~~fuit~~ // ~~qui me~~ / ~~tibi e~~ // ~~dixerunt~~
nihil qui / re prae // tibi ad / peras // Dracha / lio acta // haec us en

~~Iefe-iog octonarii~~

938-944 octonarii (IV, 3. p. 183)

Haus manē / quid mane / am dum hanc / tibī // quam trahis / rudin // tem amphi / o
mitte modo / at prolegat ad / iura // bor bonus / quid tene // tis hau / peris

Iro sc. tistinarii
III, 4 (p. 173) 706 709

exi e / foro // natum / quantumst // hominum / sacrile // gissume

Iroch octonarii
IV, 2, 5-fin
p. 182

18 (972)
nam qui / dormi // tum hu / bentes // tim hu / cvet cum // mălo qui / escam
man ego nunc / qui impi // ger tu / ~~repperi~~ // ti mi / nigerus // i vestim tua

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Iambique trimètre

Horace évite de employer la longue du 5e pied par deux brèves

Sénèque met d'ordinaire un spondée au 5e pied

De même Ovide, et quand il y met un iambe il finit le vers par un mot de plus de quatre syllabes

Il a remis de la variété dans le vers en finissant le mot au 4e pied au lieu du 5e pied

Il a exempté de la césure du 3e pied le mot à fonction prépositive

L'anapeste à la place du spondée est rare excepté dans Sénèque, qui évite l'iambe au 5e pied. Ovide l'emploie à tous les pieds, excepté au 5e.

La longue est remplacée par deux brèves au premier iambe. Ovide évite le tribrague au premier et au 5e pied. Il ne termine pas un pied par un mot qui finit en dactyle ou en tribrague

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

84

La dême penthemimère

et la plus longue

depuis auctor / quam materiam reppuris

ensuite l'hephthemimère

cum tristem pertulerim Eleusis Attici

et alors

Scazon dactylo

τρίμετρος σκάζων (ἰαμβικός)

vocatus Hipponactus, miniambus

+ ⏑ – ⏑ – ⏑ – ⏑ – ⏑ – – – ⏑

Ille in auctis Ferruma Nonius sedis

Les poetes latins s'autorisent sur le spondée au 5e pied ;
Hipponax ne le permettait
d'ordinaire
il en coupé ~~suivant~~ après
le 5e pied.

on en trouve dans Catulle
et Martial

Bacchiacus tetrameter

acatalectus

$\overset{\smile\smile}{\underset{\smile}{-}}\ \overset{\smile\smile}{\underset{-}{\smile}}\ \overset{\smile\smile}{-}\ |\ \overset{\smile}{\underset{\smile}{\times}}\ \overset{\smile}{\underset{\smile}{\times}}\ \overset{\smile}{\underset{\smile}{\times}}\ |\ \overset{\smile}{\underset{\smile}{\times}}\ \overset{\smile}{\underset{\smile}{\times}}\ \overset{\smile}{\underset{\smile}{\times}}\ |\ \overset{-}{\underset{\smile}{\smile}}\ \overset{\smile\smile}{\underset{-}{-}}\ \overset{\smile}{-}$

Naan

190 - 133 Rudens (Donatus 1/4)

Nam hoc mi haut fit/labori/laborem hunc/putei

si me erga/parentes/aut deos im/piorum

fecit id si/parate/curari ut/caverem

cum mi hoc in/decore im/moderate/datis di

Cretici tetrametri acat.

talectus

$\overset{!}{\underline{\smile\smile}} \smile \underline{\smile\smile} \,|\, \overset{!}{\underline{\smile}} \smile \overset{!}{\underline{\smile}} \,|\, \overset{!}{\underline{\smile}} \smile \overset{!}{\underline{\smile}} \,|\, \underline{\smile\smile} \smile \underline{\smile}$

Plaute emploie le

molosse — et même

le choriambe – ∪∪ –

Ribbeck 213-215 (Benoist 155)

hac an il/lac eam in/certa tum/omnibi

nec prope us$\overset{\ddagger}{q}$uam/hic qui'd en/calthum agrum/omnicidor

algor er/rat$\overset{\ddagger}{\ddagger}$ gravor/membra mi om/nia tenent

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

La musique est la reine des
lois de la versification.

on appelle vers un assemblage
de syllabes déterminé par leur nombre
ou par leur durée.

Indiens. Distique de deux vers de 16
syllabes dans les Védas

⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ | – ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑

Dans le ~~sanscrit~~ Mahabharata

⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ – – ⏑ ⏑ | – ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑

Dans la poésie post-védique grecque Latine on a quitté
mètres fondés sur la quantité. ~~Dans la poésie~~ Dans la poésie quantité et rime.

Persans. Leur poésie du moyen âge et
d'aujourd'hui fondé sur la quantité. Ils y
joignent la rime. par imitation des Arabes

Grecs. quantité. Du temps des Byzantins
vers politique (vers de 15 syll.)
de 12 syllabes dont la 11e est toujours accentuée.
Latins. accentuation? quantité
d'après les Grecs. chants populaires dans
l'empire accentués. vers de Commodien (au commencement du IVe s.)
In hoc praecipit dominus terrae natisque
nolite inquit adorare deos inanes
au moyen âge dictamen metricum. Ile
manière de la ponctuation, pas d'élision,
syllabe longue à la césure. Commune libertas
quod sit natura suis in agnos ac dura

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

92

rithmus ex metrica ratione abiit in usum

Dictamen rithmicum, numero dos

syllabes et la rime. Dies iræ dies
illa / solvet sæclum in favilla / teste
David cum Sibylla. — poésie en langue.
numéro des syllabes. accent à la pénultième
et où la règle rime.

chaque vers distinctio (6 syllabes
le même dernier (2 ou moins / 16 syllabes)
la rime consonante.

Die altromanische Sprach-
denkmale berichtigt und erklärt
nebst einer Abhandlung über den
epischen Vers. Bonn, 1846, 8°

p. 126. man hat schon
vorlängst den Ursprung des zehn-
und zwölfsylbigen Verses aus anti-
ken Metren zu deuten gesucht,
ohne, wie ich glaube, zu einem
irgend haltbaren Resultate ge-
langt zu sein. schon a priori
hat ein solches Resultat wenig
Wahrscheinlichkeit für sich: denn
warum sollten eben nur jene
beiden, deren litterärische Wich-
tigkeit unter allen übrigen,
denen man einen populären
oder nationalen Werth zuzuge-
stehen berechtigt ist, einen so
bedeutungsvollen Zusammenhang
gehabt haben! Der Untersuchung
dieses Gegenstandes stehen übrigens

eigenthümliche innere Schwierig-
keiten im Wege, worunter die
vornehmste in den grundverschie-
denen prosodischen Principien
der lateinischen und romanischen
Sprache liegt. Ersetzt man
die lateinischen wie z. B. den
Hexameter oder Pentameter nach
dem Accent, wie die neuern Völker
thaten und nicht anders thun
konnten ... so hören sie auf
Verse zu sein, eine Nachbildung
ist mithin unmöglich. Es würden
also nur die accentuirenden versatus
der Alten übrig bleiben. Italiäner
und Spanier könnten sich leicht
damit vertraut machen, da ihr
Vortrauen dem lateinischen nicht
wesentlich widerstrebt, und nicht
unschicklich hat man bei dem

spanischen Romanzeros an
den römischen Quadratus erinnert.
Der provinziale oder Franzose
aber, der den accent in latei-
nischen Wörtern stets auf die
letzte silbe legt, musste das
fremde Princip erst in das hei-
mische übersetzen um zu einem
rese zu gelangen. Man wird
daher, wenn man nicht allen
Boden verlieren will, annah-
men müssen, dass die nachah-
mung zu einer Zeit geschah, wo auch in
Frankreich der lateinische oder
italiänische accent noch gleich
mit andern waren zu einer
Zeit, wo die lingua romana rustica
noch vorhanden war, welches
wieder die Forderung einschliesst,
dass die nachgeahmten oder über-
gegangenen versarten nur sehr

populäres Art gewesen sein
könnten. Bei der Ableitung
eines speziellen modernen aus
einem antiken wie ist auch
der kein unbilliger Anspruch,
daß beide, wenn man auch
von den sprachlichen Verschie-
denheiten absehen will, we-
nigstens in ihren Dimensionen
zusammentreffen müssen. Was
~~die~~ z. B. den schrägliegen
betrifft, so besteht er wesentlich
auf der Abteilung in zwei
ungleiche Hälften, so daß
der Läufer zwei Ausnahmen
haben, drei folgen könnten.

accent. — la distinct fonction de l'aigu

et le grave complètement effacé dans
les langues néo-latines et le grec moderne.
— accent tonique non musical (intensité
plus forte que celle des autres syllabes, marqué
aigu) remplace l'aigu et le circonflexe
en général sur la même syllabe.[x] — très
marqué dans toutes les langues excepté
en français, probablement depuis le 16e siècle
(Anglais
Palsgrave en parle (1530), et après lui
le Scaligérien Scoppa (traité de la poésie latine
rapporté à la poésie française
probablement très fort auparavant
(Mourtier), maintenant très effacé
puisqu'insensible quand on ne hausse
pas la voix, et qu'on ne fait pas des
vers.

toujours sur la pénultième
~~dernière syllabe~~ des
mots ~~sans~~ finis par un e muet
et sur la ~~pénultième~~ dernière des autres (~~Ernest~~,
Charles, Ernest) — proclitiques : articles,
pronoms, conjonctions prépositives. Le
jaune n'empêche plus pour que le fond
de mon cœur. — le pronom prend l'accent
grave sur mère d'une phrase : gardez-le.

importance de l'accent tonique
pour l'étymologie, les ~~vers~~ règles
de la rime et de la césure (voir Guichard
traité de la versification ~~français~~)

[x] à moins qu'elle ne soit pas
la dernière d'un mot masculin
ou la pénultième d'un mot
féminin (j'imagine, imaginor
catholiques, catholicus).

parler tous accents
Voltaire (qui aurait traité de vers français
latins 1826)

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Bentley

De metris Terentianis Exc

(ex 1726)

Scaeptica (ex D. 1727)

Ac Terentianus Maurus hi
ter scribitur, hic trimetros dicitur.
-ictus, per arsin dictus quia
Fabian dum ictum temporis
pus moderabatur ter in singulis
quatuor in singulis pedum
pede feriebat; θέσις autem
sive elevatio appellatur, quod
in iisdem syllabis quibus libri-
en pedem accommodabat actor
vocem attollebat ac tollebat. In
thri autem non atque syllabae
quae ictu destituae minus in-
acto audiuntur, nos ictus vide
ἄρσις magno discrimen om-
modo nos primi in hac edi-
tione per accentus actus expres-
mus... horum autem accentuum
ductus (ἡ τόνος in illis syllabis

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

et par temporis mensura quae pedis detrahere vel corripere non patitur semper finitus (inter singulas accentus positus) nunc unde nunc eodem modo Letus effert quo alius ab actore in scena ad fidem pronuntiabatur.

In latinis omnis qui fabulas nunc populo placere cupiunt magnopere curandum erat ne contra linguae genium ictus ne accentus in quoque nunc syllabas verbox ultimas cum parent ... in secunda ... ne mutil dicendi ... Gellius XVIII, 15.

Dans Ovide sur 100 en moyenne 89 ont 1 syll. avant la césure; dans Horace, 87; dans Lucrèce 96; dans Ovide 97.

~~Dans Catulle~~ sur 100 mots pris à la suite en bloc, prosaïques, il y en a 51 avec la pénult. brève (50 dis. 21 poly.); dans Catulle, 98 (56 dis. 42 poly.).

à la césure de l'hendécasyllabe si le mot qui la précède est

— / ∪
— / —
∪ ∪ /
∪ ∪ / —

ou bien s'il y a deux monosyllabes — ∪ / — ou un disyllabe et un monosyllabe ∪ — / ∪ —

si le mot qui suit est monosyllabe ou disyllabe ... / ... ou polysyllabe ... / ... il y a avant ou par l'hiatus

Plaut.
Cropadia
Finales

101

A. première déclinaison.
Müller nie absolument
qu'il ait long, uniq
au datif que pour
les noms masculins de la
première déclinaison, sōcĭā,
Antĭdama.

Plautinische Anapädie
C. F. W. Müller
1869. 8°.

Asin. 740 Leŏnĭdā|, atte, opsecro|patrem mĭsĕrato ut vĭnc|
Müller (9) corrige: aure, ops|ecro,|Leŏnĭda; patrĭm hunc ?(?)
un vocatif (Ussing)

Bacch. 1128 Sol hŏdĭē alterā iam|ōs dētŭsa cāsto ex
(Bacchinqus)
M. (9) corrige altrat
Cas. ȳ, ſ, ſ³ quĭ dŭ̄ror|meā? non|adĭit atque|adeŏnt (Bacch.)
M (9) corrige uxor? eam non, ou avec Lachmann mea? eam.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

a neutre pluriel

Capt. 355 atque utrumque di tibi
omnes omnia optata ferant
ea quae rogare (Ter. Adelph.
987)
mil. gl. 1338 Erit atque ecfertur
huc intus omnia quae is sti dedi
hi trichlinii / quae dedi
~~Pers. 511 commi mi arri te eam~~
~~comitti~~
idcirco. ita aurait
été primitivement long
cf. sans ait ita et ital.
tapta de navibus (Gell. 1, 24)
Corssen I, 351.
capt. 93 ita nunc beligerant ~~stolidum~~ Stolidum Stolidum
(Plautina ita omnia)
Poen. 5, 4, 88 Num hi falso / obtestans
qui / dio / nos ar / me ita / di mi / rum
(M corr. at ita me)

ē ablatif. Les formes

en ō étaient arrivées anormalement

avec des formes en ē

Capt. grh advēnimus deturbāvit

fortum cum carni carnārium

(Büchler ātrōsse: nn l. 720 cōntinuo exercitātor animi. nīn fortē fuī(mē)s febrī

e impératif varum om. BCD. (ex A prōdidit Mārius

Capt. hhh hōc agē. tu mihi terrātus: "Ne fortē fuīmus

rus, nunc es, tū patrum, quārum nos quartam

tū pater. quintam, natamque litterārum nostrārum

Les manuscrits: tu hocage mihi cōnspicāre" Ritsch. fortē fuīmus)

Fleck. hocage[rīs] tū Mūrī:

nunc hocage tū.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

i. mihi, tibi, sibi

peuvent avoir ~~ont toujours~~ la dernière

longue

ubī, ibī
nisi, quasi, tous deux

faites

o. ego n'en fait pas sur

Capt. 1021 sed dic/ obsecro/ pater mihi

tu n'/és – eg/o sum/ gnate mi

Fleck. ore te Brix obsecro

sed-tu modo

toujours i nunc.

Hiatus

Il est très fréquent
le hiatus
dans Plaute, tel que le
doivent les mots, même
il Amphitryon.

Il se rencontre quelque
fois quand le mot se termine
dans le vers : hunc ego ; ecce
rumor (Amphit. 344);

quand un personnage
finit de parler, et que
l'autre commence, Fugit
ratio — ubinam est hoc...
Amphit 383;

après la césure dans
les iambiques et les
trochaïques;

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

4° après les interlocutions
comm ah, au, o, hui, em

5° après les vocatifs tro-
phi huc (Amph 1097), Ata-
phium (Truc. 528

surtout si la plus
souvent après les mono-
syllabes te Amphitruonem
(Amph 507), ×hi amice (963) ✓ me ad
tam indignum (691)

7° et aussi après les dissyllabes grecques ou étrangères
Libi Betoli (Capt 413),
fui amici (Cas. 906), meae
amicae (Merc. 201), cam
me (Bacch. 468)

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

109

Métrique

Articles de garnitures année 1660 à 7-8

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Plautus Saurdes (26 V. 44 &, 20 K.) Hoc tamen scire de-
bemus quod veteres juran-
tes interdum auctus
alios pronuntiamus quam
per sin gula verba jurantes.
Ex verba pronuntiantes ?
Juro et jurat, a actum auctum
in to ponimus et in na; vandendo
vav inde foro fater Aeneas
in ro et in tur. Hinc Iditur
in mitu idev tuam non an-
timum rationum, qz in ipsi
nulla intellectus ratio consi-
stetur : nam no pater nihil
significat.

? tur ? an ar neas ?

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

on appelait πούς ρες l'assemblage
de deux trois ou quatre syllabes, ~~qui constituent de~~

En musique nous distinguons
ce qu'on appelle aujourd'hui une
mesure.

En métrique et en musique
on distinguait deux parties dans
un pied la θέσις, positio, temps
fort, et l'ἄρσις, sublatio, temps
faible.

-quand la ~~θέσις~~ durée du temps fort est
Double de la durée du temps faible ~~iambe ou~~
trochée ou ïambe. πούς δίσημος. mesure à trois temps

quand le temps fort est égal au
temps faible, dactyle ou anapeste. πούς ἴσος. mesure à 2 ou à 4 temps

quand le temps faible est égal
à une fois ½ le temps fort, péon - ∪∪∪ —
∪∪∪ —. πούς ἡμιόλιος. mesure $\frac{6}{8}$ (à 1 mintés)

Les métriciens appellent encore πυρρίχιος ou χορεῖος
λιος ou ἀμφίβραχύς ∪ – ∪, tri- ὀπινδεῖος – –
πάς – ∪ –, ou ἀμφίμακρος χαλκεῖος ∪ – –
μολοσσός – – –, προκελευ-
ματικός ∪∪∪∪, ionique ἀπ' ἐλάττονος
∪∪ – –, ... ἀπὸ μείζονος – – ∪∪, ἀντίσπαστος
∪ – – ∪. χορίαμβος – ∪∪ – διτρόχαιος – ∪ – ∪ δισάμβος ∪ – ∪ – ἐπίτριτος ∪ – – –
λύσις, πούς διαλυθείς (– ∪∪∪). συν- resolutio (diæresis)
κόπτω, πους συνηρεθείς (– ∪∪), – –. contractio ?

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

ensemble de pieds μέτρον

μέτρον, la base chacune des parties qui composent un ensemble rhythmique.

Le vers dactylique a mentre pour (Calvetas, Candidus, Fortunatus) pour nom podiam = μέτρον à moins qu'on ne dise qu'il a six mètres

L'anapestique, le trochaïque et l'iambique pour dipodie = μέτρον

πούς ὁ ἁπλοῦς ou πλοῦτος ou dipodie une ~~tétrapodie ou une hexapodie~~

μερίδες rhythmiques. de 6 à 2 temps 7, 11, 13, 14, 17, 19 arrhythmiques.

un μέτρον μονοπόδιον qui a moins de 18 temps s'appelle πόδιον

un μέτρον μονοπόδιον ou δίπόδιον qui a plus de 18 temps (9 dipodies) s'appelle στίχος (vers). un vers se divise en général en deux πόδια. Si la pause plus de 26 temps (13 dipodies)

πόδιον = fin d'une mesure. — ἀκατάληκτα καλεῖται μέτρα ὅσα τὸν τελευταῖον πόδα ὁλόκληρον ἔχει Hephæst. 26 — καταληκτικὰ ὅσα μερισμένον ἔχει τὸν τελευταῖον πόδα Hephæst. 27 — βραχυκατάληκτα ὅσα

μέτρον ἐξ ἢ πλειόνων ἢ βάσεων συντάξεις ἀποδίδοται τῇ δὲ ἀλόγῳ παραλαμβανομένῃ longin (Gaisford 117)

cf. Hephæst 201. 3 4 4.

un μέτρον ou δίμετρον, τρί- τέτρα - ἑξάμετρον suivant le nombre des βάσεις monopodiques ou dipodiques qu'il contient

un μέτρον qui a moins de 18 temps (3 dipodies) est πόδιον, il est dipodie pour complétion rythmique

un μέτρον qui a de 18 à 26 temps (4 dipodies) est στίχος (vers)

πόδες σύνθετοι. μερίδες, 6 à 2 temps. on calculait 7, 11, 13, 14, 17, 19 parce qu'ils ne pouvaient se diviser ni en rapport simple ni en rapport double, ni en rapport sesquialtère

μέτρον μονοσύνθετον, καθαρόν — μέτρον μικτόν (dactyles et ~~trochées~~ trochées dans le même πόδιον) — σύνθετον (dactyles + trochées) — ἀναλλαγμένον (χωλόν, δοχμιαῖον, retardatio contractio ?

λύσις (- υ) υυ — συναίρεσις (- υυ) —

πούς διπλάσιος

συναίρ. ες βάσ

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

ἀπὸ διποδίας ἐπὶ τὸ δους ὁ ἅλως
ποδὶ μεμειόωται Ηεμ. ιζ – ὑπερ-
πατάγματα ὅσα πρὸς τῷ τελείῳ
πεοιέλα ἐε μέρει ποδὸς Ηεμ. ιγ.

Tout mètre dont le premier vers
ou mot la dernière syllabe est
ἀλλόφυλος, l'ind. Hemmimere brève
ou longue

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Ambigue ora 1/2 ver

Dionysius bricht den Rhythmus des Verses in mehrfacher Weise, indem er z.B. einen Spondeus an dritter Stelle setzt, so daß der Vers regelmäßig bis zum fünften Fuß fortschreitet, dann aber plötzlich abbricht, als ob ein Hindernis sich ihm entgegenstellte, so daß die Stimme nur langsam Silbe für Silbe weiterkommt, oder indem er den Vers in einer Weise verstümmelt, daß die Glieder des Satzes in einer ganz unnatürlichen Weise auseinandergerissen werden, was zu den komischsten Effekten führt.

Fin ver. de parabases, 17

Rhythmus, Wortbild II, 2 & 3

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Fin de

Dabrius a bien rendu la grandeur au second pied

Il n'a pas mis l'angle gonflé au premier pied.

Il emploie la longue pour 2 brèves dans les premiers pieds

Il observe la césure penthémimère et hephthémimère

Il ne termine jamais les vers par un mono syllabe et rarement par un dissyllabe dont la dernière brève est la pénultième longue par position

La pénultième des vers a toujours l'accent aigu ou circonflexe.

125

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

127

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 50 — 11 Décembre — 1869

Sommaire : 247. OPPERT, Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie. — 248. PINDARE, ed. CHRIST. — 249. SEMPER, les Philippines et leurs habitants.

247. — **Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes**, par M. OPPERT. (Extrait de la 1re partie du tome VIII des Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.) — Paris, librairie A. Franck, 1869. — — Prix : 12 fr.

Il y a dans l'histoire d'Égypte peu d'époques aussi inconnues que celle qui sépare la XXIIe et la XXVIe dynastie de Manéthon. Quelques indications éparses sur les murailles de Thèbes ou sur les stèles du Sérapéum et de Gebel-Barkal, quelques allusions semées, comme au hasard, dans les livres saints des Juifs, nous laissent deviner des temps d'affaiblissement et de souffrance durant lesquels la vallée du Nil, divisée en petits États, ruinée par des dissensions continuelles, passa de main en main, de dynastie en dynastie, sans règle ni raison, jusqu'au moment où l'invasion éthiopienne vint ajouter aux malheurs de la guerre civile la honte d'une conquête étrangère; mais ces documents eux-mêmes sont trop rares et les renseignements qu'ils nous fournissent trop incohérents pour nous permettre de descendre dans le détail des faits. En attendant le jour où les ruines de Tanis, de Bubaste, de Mendès, de Saïs et de ces grandes villes du Delta dans lesquelles s'était concentrée la vie politique du pays, seront complétement explorées, c'est au dehors qu'il faut chercher les moyens de dissiper en partie l'obscurité fâcheuse qui nous cache cette partie de l'histoire ancienne. Or, dès l'instant qu'on sort de l'Égypte, où trouver un guide meilleur que les inscriptions cunéiformes ? Nous connaissions déjà par les révélations partielles de MM. Hincks et G. Rawlinson l'existence de rapports étroits entre les deux civilisations rivales de l'ancien monde, mais la suite complète des événements demeurait ignorée. M. Oppert s'est chargé de nous l'apprendre dans le mémoire qu'il vient de publier.

Je dois avouer qu'à la première lecture de ce mémoire j'avais été saisi d'un effroi bien légitime. Pour refaire l'histoire de *Tàhràqà*, M. Oppert n'avait à sa disposition que des documents misérablement mutilés : dans certains cas le bas des colonnes a péri, ailleurs, la fin des lignes est seule restée à peu près intacte [1]. Compléter et traduire des textes aussi frustes me paraissait une entreprise pour le moins hasardeuse. Toutefois un examen attentif des restitutions proposées m'a convaincu de leur parfaite justesse. Les assyriologues de profession pourront contester l'exactitude d'un mot ou l'opportunité d'un membre de phrase secon-

1. Oppert, p. 47-50.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

128

daire : mais en somme, quelque critique que l'on fasse des menus détails, l'ensemble lui-même subsiste, la vérité historique sort de ces débris si merveilleusement restaurés, et s'impose invinciblement à l'esprit.

Les rapports entre l'Égypte et l'Assyrie remontent à une époque beaucoup plus ancienne que celle à laquelle atteignent les inscriptions ninivites connues jusqu'à présent. Ils datent du XIX^e^ ou du XVIII^e^ siècle avant notre ère, et se continuèrent jusqu'au temps des Ramessides, sans que jamais les armées des deux empires se soient mesurées sérieusement sur les champs de bataille. Ils cessèrent au moment où les rois-prêtres de la XX^e^ dynastie abandonnèrent la Syrie, pour ne reprendre que vers le commencement du IX^e^ siècle. Nous rencontrons alors un texte où *Salmanasar III* se vante d'avoir perçu en Égypte un tribut composé de chameaux à double bosse, de singes, d'un rhinocéros, d'un hippopotame et d'un éléphant dont il orna sa ménagerie [1]. La mention des chameaux est d'autant plus curieuse que ces animaux ne sont figurés, que je sache, sur aucun des monuments connus. Une mention au papyrus Anastasi n° I [2], une figurine, publiée par Cailliaud dans les planches de son *Voyage à l'Oasis de Thèbes,* étaient les seules preuves que nous eussions de l'existence du chameau en Égypte. Il faudra joindre désormais à ce mince bagage, le fragment de l'obélisque de Sardanapale. Un autre document du même temps cite des crocodiles du Nil envoyés par le roi d'Égypte. Ce qui fait l'intérêt du passage, c'est que le scribe assyrien, faute de mots purement sémitiques, a pris le nom égyptien *nà-emsuḥ* « les crocodiles », et l'a transcrit tel quel en caractères cunéiformes [3]. A ces envois de bêtes curieuses se bornèrent les relations des Pharaons avec l'Assyrie, tant que la puissance des Juifs demeura intacte et que les États israélites servirent de boulevard à l'Égypte.

Mais Samarie détruite et Israël abattu, l'Égypte et l'Assyrie se trouvèrent en présence l'une de l'autre, sans aucun intermédiaire qui les séparât. Toutes les contrées qui bordent le Nil étaient alors soumises à *Sabacon,* le premier roi de la dynastie éthiopienne. Ce prince semble avoir prévu les malheurs que le voisinage des Ninivites devait un jour attirer sur son royaume et voulut les conjurer. Entretenir l'agitation parmi les tribus syriennes, pousser à la révolte ouverte les chefs mécontents, reconstituer, s'il était possible, un État assez puissant pour servir de rempart à l'Égypte, tel fut dès le premier instant, le but vers lequel tendit toute sa politique. Il décida à la rebellion *Ḥanon*, roi de Gaza, et, lorsque *Sargon* eut franchi l'Euphrate pour soumettre les Philistins, Sabacon et ses Éthiopiens marchèrent résolument à la rencontre du monarque ninivite. Malheureusement, les soldats africains avaient perdu les qualités militaires qui leur avaient jadis assuré la victoire sur les peuples asiatiques. Ils furent battus à *Rapih* (*Raphia*); leur allié tomba entre les mains du vainqueur, et Sabacon lui-même eût été pris, si un pâtre ne l'avait guidé dans sa fuite [4].

1. Opp., p. 9-10.
2. An. I, xxij, l. 5. Chabas. *Voyage,* p. 220.
3. Opp., p. 10.
4. Id., p. 11-12.

129

Cette défaite arrêta un moment la lutte : l'Égypte se résigna pour quelque temps à payer tribut[1]. Toutefois les guerres continuelles qui troublèrent les dernières années de Sargon et les premières de *Sennachérib* rendirent courage aux vaincus. Ils soutinrent *Ezéchias* dans sa tentative de restauration du royaume de Juda, et, quand Sennachérib, après avoir pacifié la Mésopotamie, parut en Palestine, ils avaient assez oublié la leçon de Raphia pour oser attendre de pied ferme le choc des armées assyriennes. Cette fois encore la fortune leur fut contraire. Atteints sur le territoire de l'ancienne tribu de *Dan*, près d'*Altaku*, les Égyptiens et leurs alliés furent mis en déroute[2]. A la suite de cette défaite, Lachis se rendit[3], et le roi d'Assyrie allait achever la défaite d'Ezéchias, par la réduction de Jérusalem, quand l'approche d'une nouvelle armée égyptienne vint suspendre le cours de ses succès. Les Assyriens, campés près de *Libnah* (Péluse) furent attaqués par les fièvres du Delta et périrent presque tous[4]. A la vue du désastre inattendu qui frappait leurs adversaires, Égyptiens et Juifs crurent à une intervention miraculeuse de la divinité et firent honneur de leur délivrance, les uns à *Phthah*[5], les autres à Jéhovah[6]. Sennachérib, échappé à grand peine, retourna en Assyrie où des révoltes perpétuelles le retinrent jusqu'à sa mort en 680[7].

Son fils et son petit-fils réparèrent glorieusement cet échec. *Abydenus* rapportait d'*Asarhaddon* qu'il avait fait de l'Égypte une province de son empire[8]. Asarhaddon rencontra sur les bords du Nil un des hommes les plus énergiques du temps, *Tàhràqà*, le roi conquérant à qui la tradition grecque attribuait la conquête de l'Afrique entière[9]. Il prit néanmoins Memphis, contraignit Tàhràqà de se retirer en Éthiopie[10] et organisa l'Égypte sur le modèle des autres provinces de son empire. Il laissa une indépendance apparente aux vingt princes qui se partageaient alors le pays, et dont le plus connu, *Néchao*, père de *Psammétik*, régnait sur les villes de Memphis et de Saïs, mais établit pour les surveiller des gouverneurs assyriens, appuyés sur de fortes garnisons[11]. Aussi, le premier de sa race, put-il s'intituler « roi des rois d'Égypte, de *Pà-to-rés* (la Thébaïde), et de » *Kûs*[12]. »

Ces conquêtes avaient rempli les dernières années de sa vie. A sa mort, *Tàhràqà*, profitant de l'incertitude occasionnée par un changement de règne, reconquit toute la vallée du Nil, sauf quelques cantons du Delta, où les débris des garnisons assyriennes se maintinrent péniblement. Le nouveau souverain, *Sardanapale VI*, accourut aussitôt. Vainqueur à *Kar-Baniti*, au lieu de s'attarder à la soumission des roitelets du Nord, il s'attacha sans relâche aux Ethiopiens,

---

1. Opp., p. 15.
2. Id., p. 25-29.
3. Id., p. 30-33.
4. Id., p. 34-36.
5. Hérodote, II, cxlj.
6. Rois, II, xviij.
7. Opp., p. 37-38.
8. Abyd., dans Eus. *Chr.*, I, 54.
9. Strabon, XV, 687.
10. Opp., p. 40.
11. Id., p. 80.
12. Id., p. 40-42.

130

prit successivement Memphis, Thèbes, qu'il atteignit après une marche de quarante jours[1], et n'abandonna la poursuite qu'après avoir refoulé son adversaire au delà des cataractes. Cela fait, il se reporta vers le Delta, défit les vingt rois confédérés, et, au lieu de les déposer, les maintint sur le trône, en ayant soin toutefois de placer auprès d'eux des gouverneurs assyriens et de mettre garnison dans les forteresses que son père avait élevées jadis[2]. Mais, à peine rentré dans sa capitale, un nouveau soulèvement vint tout remettre en question. *Thàràqà*, pour vaincu qu'il fût, pouvait paraître plus à craindre que le monarque assyrien lui-même. « Les rois d'Égypte se dirent entre eux : « *Tarqū* ne renoncera jamais » à ses plans sur l'Égypte, il y est redouté..... » Ils envoyèrent à *Tarqū*, roi » d'Éthiopie, des ambassadeurs pour conclure un traité de paix et d'amitié et ils » parlèrent ainsi : « Que la paix se fasse dans notre alliance ; nous sommes favo- » rables les uns aux autres ;.... jamais dans notre alliance nous ne trahirons » pour nous tourner ailleurs, ô seigneur ! » Ils tentèrent d'embaucher par leurs » traités l'armée assyrienne, le soutien de ma royauté et préparèrent leurs » conspirations insidieuses.[3] » Les lieutenants de Sardanapale découvrirent le complot, surprirent les princes conjurés, les jetèrent dans les fers et les envoyèrent en Assyrie. Ils y obtinrent leur grâce, et Néchao, le plus coupable d'entre eux, rentra dans Saïs, tandis que son fils « *Nabosezibanni* » peut-être Psammétik, recevait en *apanage* une ville du Delta[4]. Toutefois, ni la clémence du roi, ni la rigueur des lieutenants ne purent empêcher un soulèvement ; il fallut réduire par les armes Saïs, Mendès, Tanis, repousser *Tàhràqà*, qui avait réussi à pénétrer jusqu'à Memphis, où il intrônisa le nouvel Apis[5] et fit mettre à mort Néchao, devenu l'ami des Assyriens[6]. Sa défaite, suivie bientôt de sa mort[7], ne put arrêter les tentatives des Ethiopiens. Le fils de sa femme, *Urdamané*, élu roi après lui, reprit l'offensive et fit courir à la domination assyrienne un danger assez grand pour que Sardanapale jugeât nécessaire de se mettre en personne à la tête de ses armées. La soumission des rois provinciaux et la ruine d'Urdamané ne se firent pas attendre. « Mes bras, dit Sardanapale, atteignirent, » dans l'adoration d'*Assur* et d'*Istar*, Thèbes entière. J'enlevai l'argent, l'or, les » métaux, les pierres précieuses, le trésor de son palais, tout ce qu'il contenait » en étoffes de *bérom* et de lin, de grands chevaux, des esclaves mâles et » femelles, des ouvrages de basalte (?) de marbre,.... et je l'enlevai en Assyrie[8].» Thèbes ne se releva jamais de ce désastre. Urdamané, achevé par sa défaite, s'enfuit à *Kipkip*, en Éthiopie, et disparaît désormais de l'histoire[9].

Là s'arrêtent les textes cunéiformes expliqués par M. Oppert, mais non point les rapports entre l'Égypte et les empires de la Haute-Asie. Sardanapale vain-

1. Opp., p. 68.
2. Id., p. 51-59 ; 62-68, 80-199.
3. Id., p. 59-61.
4. Id., p. 72.
5. Id., p. 114.
6. Id., p. 106 ; Hérodote, II, clj.
7. Id., p. 77.
8. Id., p. 83-84.
9. Id., p. 73-80.

139

queur avait rétabli l'organisation assyrienne, mais, selon la tradition grecque, avait réduit de vingt à douze le nombre des rois tributaires[1]. L'un des membres de cette dédocarchie, Psammétik, prince de Saïs et fils de Néchao, prit l'ascendant sur ses collègues, grâce à un corps de Lyciens et de Cariens que lui envoya, paraît-il, *Gygès*, roi de Lydie[2]. Les Assyriens furent chassés en même temps que les princes leurs créatures, et l'Égypte, réunie en un seul État, devint l'héritage d'une dynastie nouvelle, la XXVI^e^ de Manéthon. Tandis qu'elle se relevait ainsi de son abaissement, l'empire rival, attaqué de tous les côtés à la fois, s'écroulait rapidement; Ninive avait déjà disparu, et Babylone dominait, quand Néchao II, fils de Psammétik, jugea le moment favorable pour entrer en Asie. Il suivit la route traditionnelle des conquérants égyptiens, battit les Juifs à Mageddo, prit pour la dernière fois la fameuse *Kades'*[3], et soumit rapidement toute la Syrie. Quatre ans plus tard, il fut défait près de *Qàrqàmis'*[4] et dut momentanément payer tribut à *Nabuchodorossor*. Les princes de l'Égypte et de la Mésopotamie ne devaient plus jamais se rencontrer face à face : tandis qu'ils se livraient leur dernière bataille, la Perse grandissait derrière eux et se préparait à les courber sous un joug commun.

J'ai tenu à résumer cette longue histoire afin de montrer quelles lumières inattendues jette sur les rapports de l'Afrique et de l'Asie le nouveau Mémoire de M. Oppert. Je voudrais maintenant extraire de son récit les principaux faits qui peuvent nous donner quelques renseignements sur la constitution intérieure de l'Égypte au temps des guerres assyriennes.

Les incriptions cunéiformes ne nomment pas les rois qui envoyèrent à Salmanasar III ces présents que l'orgueil ninivite se plut à représenter comme des tributs. Mais, à partir de la fin du VIII^e^ siècle, elles se montrent moins discrètes et suppléent en partie au silence déplorable des monuments égyptiens. C'est alors en effet qu'apparaissent les trois rois classiques de la XXV^e^ dynastie, *S'àbàkà*, *S'àbàtokà* et *Tàhràqà*. Ce dernier se reconnaît facilement sous la forme *Tarqû*[5], malgré la suppression de l'aspirée médiale *h*. La transcription des deux autres noms est loin de se présenter avec ce degré d'évidence, et il a fallu beaucoup de sagacité pour découvrir *S'àbàkà* et *S'àbàtokà* dans des mots comme *S'abe'* et *S'abṭi'*. M. Oppert a pourtant réussi à donner la cause de ces divergences extraordinaires entre l'égyptien et l'assyrien[6]. Le *ghéez* possède une classe de gutturales particulières qu'on ne retrouve dans aucune autre des langues dites sémitiques, et dont une, le ፀ[7], entrait dans le nom des deux monarques éthiopiens. Dans *Sèvè*, *Sua*, *Sô*, l'hébreu supprime entièrement cette lettre embarrassante; dans *S'àbàkà*, l'égyptien lui donne pour équivalent le son plus dur *k* (ק); l'assyrien enfin, prenant un moyen terme entre ces deux extrêmes, la rend par le

1. Hérodote, II.
2. Lenormant, *Manuel d'hist.*, t. II, p. 116.
3. Hérodote l'appelle Kádytis (II, cl).
4. *Hierapolis* et non pas *Circesium* comme on le croit généralement.
5. Opp., p. 101.
6. Opp., p. 12-14.
7. Pour éviter l'emploi de lettres éthiopiennes, j'adopte la transcription proposée par M. Oppert, le ק hébraïque surmonté d'un rond °.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

132

signe de l'hiatus, suivi de la lettre qui répond généralement au *aïn* hébraïque. On a donc la gamme de variantes :

Éthiopien.	Égyptien.	Assyrien.	Hébreu.	Grec.
S'àbàk'à[1]	*S'àbàkà*	*S'abe'*	*Sèvè, Sua, Sô*	Σαβάκων(Hér.II,cxxxvij) Σάβακων (Man.)
S'àbàtok'à	*S'àbàtokà*	*S'abṭi'*	. . . . .	Σεβιχὼς, Σεβήχων
Tàhràqà	*Tàhràqà*	*Tarqû*	*Tirhakah*	Τεαρκὼ (Str.) Θαρσίκης Τάρκος, Τάρακος, [(Jos). [Ταράκης.

Le nom de *S'àbàtokà* n'apparaît qu'une seule fois dans les inscriptions cunéiformes, comme élément d'un nom de ville[2]. *S'àbàkà* y est qualifié, *sultan de Misr*[3]; *Tàhràqà* y est dit prince de Kus', mais partout ailleurs son royaume est appelé *Miluhhi*. C'est avec raison, je crois, que M. Oppert a reconnu dans Miluhhi et dans ses variantes un équivalent assyrien de Méroé[4]; dans tous les passages qu'il cite, l'identification est complète et ne saurait laisser subsister aucun doute. Pour terminer cette énumération de titres, ajoutons qu'un prince, malheureusement indéterminé, reçoit la dénomination purement égyptienne de *Piru'*[5].

A côté de ces souverains étrangers, les documents cunéiformes, d'accord avec les rares monuments égyptiens ainsi qu'avec les traditions grecques et bibliques, nous font connaître les dynastes nationaux de l'Égypte, soumis à l'autorité suprême du monarque éthiopien, mais indépendants l'un de l'autre. Quoi qu'en dise M. Oppert[6], les égyptologues n'ont pas attendu les découvertes de la science assyrienne pour admettre la simultanéité des rois d'Égypte et d'Éthiopie, durant toute cette période. La légende d'Anysis, conservée par Hérodote[7], la présence dans les listes de Manéthon de trois rois de la XXVI^e^ dynastie antérieurs à Psammétik I^er^, leur avait fait soupçonner ce fait important. La découverte des stèles du Sérapéum et des inscriptions éthiopiennes, les travaux de MM. Mariette et de Rougé sur *Piânxi-Meri-amen* ont changé ce soupçon en certitude. Toutefois les textes assyriens nous apportent une quantité de renseignements nouveaux et positifs, qui nous permettent de comprendre l'histoire de ce siècle beaucoup mieux que nous ne l'avions fait jusqu'à présent. Durant les dernières années de Tahraqa, la vallée du Nil était partagée en vingt principautés, dont M. Oppert a généralement reconnu les noms égyptiens, Saïs, Memphis, Tanis (ass. *Ṣi'nu* ou *Ṣa'nu*), *Nâthû*, sans doute la Ναθώ d'Hérodote[8], *Pisaptu* ou *Saptu*, capitale du nome arabique, probablement la Φαγραριόπολις de Strabon[9], Athribis, *Ḫininsi*, Hnès de la Bible, dont le nom égyptien, lu généralement *Sûten*-SE-*nen*, paraît désormais devoir se lire XE-*nen-sû*[*ten*], *Zāl*, Sebennytos, Mendès, dont le nom assyrien *Bindidi* est la transcription exacte de l'égyptien *Bā-n-dad*, Bubaste, et une ville de Bunu (?) dont l'équivalent *Panau* n'a été jusqu'à présent retrouvé que dans

1. K' = 𒆳.
2. Opp., p. 14.
3. Id., p. 12.
4. Id., p. 20-21.
5. Id., p. 15.
6. Id., p. 17.
7. Hérodote, II, cxxxvij.
8. Id., II, clxv.
9. Strabon, l. xv.

133

les textes coptes, Syout, dans la Moyenne-Égypte, *Ḥimunu*, ou Chemmis, Thinis, la ville de Ménés et enfin *Ni'*, ville d'Ammon, Thèbes, que les Hébreux appelaient aussi נא ou נא-אמן[1]. Deux noms sont à peu près détruits et n'ont pu être reconstitués; une troisième localité s'appelait *Pi-s'abṭi'*, ce qui indique une ville récemment bâtie ou réparée par le monarque éthiopien. L'Heptanomide enfin renfermait un royaume dont le nom *Pahnuti* présente une tournure égyptienne, mais n'est pas aisé à déterminer[2]. La transcription assyrienne semble se résoudre en *Pā-Xenti* et pourrait désigner alors un des deux nômes qui portent le nom de X'ent, le nôme postérieur (*X'ent-pah'*, *Lycopolites posterior*), puisque le nôme *X'ent* supérieur et sa capitale *Saut* formaient un État indépendant.

En dehors de ces capitales, plusieurs autres villes sont citées: deux par Sardanapale VI, *Mahariba* [?], dans le Delta, et *Kipkip* en Ethiopie, qui jusqu'à présent ne peuvent être identifiées; une, par les livres saints, qui a été pour M. Oppert l'objet d'une étude spéciale, la *Libnah*, où Sennachérib essuya son grand échec. Par une suite de déductions à la fois ingénieuses et solides, M. Oppert en arrive à prouver : 1° que cette *Libnah* ne doit pas être confondue, comme on l'avait fait auparavant, avec la *Libnah* de Juda; 2° qu'elle est identique à Péluse d'Égypte[3]. Enfin plusieurs localités égyptiennes avaient reçu selon l'usage assyrien, des noms sémitiques imposés par le vainqueur : Saïs est appelé *Kar-bel-mate*, ce qui répond évidemment à l'égyptien *Pā-neb-tāti* « la ville du Seigneur des deux » mondes[4]. » Mahariba devient *Limir-patisi-Asur*, « que le lieutenant d'Assur » gouverne![5] » Ici du moins, le texte nous donne l'équivalent égyptien. Dans un autre endroit, le scribe n'a cité que le nom assyrien, comme c'est le cas pour *Kar-baniti*, « la ville de la déesse mère. » Faut-il en conclure que cette forteresse était une fondation récente d'Asarhaddon et n'avait pas de nom égyptien?

Les noms des vingt monarques ont presque tous une physionomie égyptienne. On devine aisément sous leur transcription cunéiforme Néchao, *Pāqerer*, *P-ti-sebast* (Πετουβάστης), *Har-si-esi*, *Tawnext*, *Sesonq*, Bocchoris, *Ze[t]-ho'* (Τεώς ou Ταχώς), *Psenmût* (Ass. *Ispimaṭu*), *Mentû-m-ânx*[6]. M. de Rougé traduit *Lamentav* par *Râ-mentu*[7]. J'aimerais mieux reconnaître sous ce déguisement assyrien un *Râ-men-to*, analogue au *Râ-men-xeper* déjà connu, et peut-être écrit avec les mêmes caractères; dès la XX^e^ dynastie en effet, le *scarabée* possédait, outre la valeur *Xeper*, la valeur *tō*, si fréquente aux basses époques. *Pisanhuru*, dans lequel M. Oppert voit une forme égyptienne, est *Pse-n-hor;* cet exemple achève de prouver que le nom d'Horus se prononçait différemment selon la place qu'il occupait en composition. Au commencement, on le vocalisait *Ar*, *Har*, *Arsiesi*, *Har*pocrate; à la fin, *Hor*, *or*, Psen*hor*. *Nahtirusensini* qui, au dire de M. Oppert, « renfermerait le même élément que le nom de *Psusennés*, » pourrait être *Nexter-sensen-u*. *Iptihardesi* est évidemment *P-ti-h'rûd-esi*, ou *P-ti-xrûd-esi*, analogue

1. Opp., p. 89-98.
2. Opp., p. 94.
3. Id., p. 34-36.
4. Id., p. 72 et note.
5. Id., p. 72.
6. Id., p. 104-111.
7. Id., p. 111.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

134

à *P-ti-se-bast;* le terme indiquant la filiation est ici *h'rûd* ou *Xrûd,* au lieu de *se,* et le sens est « celui qui appartient à l'enfant d'Isis » à Horus. *Unamunu* répond peut-être à *Un-Amen* ou bien *Un-n-Amen,* «l'être d'Ammon». *Pūaiku* est malaisé à définir; M. Smith donne pour variante *Puaima.* Si cette lecture est exacte nous avons dans le texte cunéiforme, une transcription du nom *Pimà* « le chat », si fréquent dans la Basse-Égypte, à l'époque qui nous occupe. Je ne saurais dire comment s'appelait en égyptien *Nahke;* mais j'approuve pleinement M. Oppert lorsqu'il voit dans *Urdamané,* beau-fils de *Tàhràqà, Rut-Amen* et non pas l'éthiopien *Amen-meri Nût.*

On sait quelles difficultés soulève, même pour ces époques relativement modernes, le règlement de la chronologie égyptienne. Les stèles du Sérapéum ont permis à M. de Rougé de remonter avec certitude jusqu'à l'avènement de *Tàhràqà* en 693. Les documents assyriens ont permis à M. Oppert de relever, au delà de ce point, les dates positives de quelques événements communs aux deux monarchies égyptienne et ninivite :

SARGON (721-704) . . .	718. — *S'àbàkà,* vaincu à Raphia. 714. — Tribu de *Piru',* roi d'Égypte. 710. — Fuite d'*Iatnan,* roi d'Asdod en Ethiopie.
SENNACHÉRIB (704-680).	700. — Batailles d'*Altaku* et de *Libnah.* — *Tàhràqà,* roi de *Kus'*. 693. — Il devient roi d'Égypte.
ASARHADDON (680-667).	[669-667]? — 1re conquête assyrienne. — *Tàhràqà* relégué en Ethiopie. — *Néchao I*er à Saïs et Memphis.
SARDANAPALE VI	667. — 1er retour offensif de *Tàhràqà;* 1re campagne de *Sardanapale VI* en Égypte. — Complot des monarques égyptiens; 2e retour offensif de *Tàhràqà.* — Mort de *Néchao.* — Date officielle de l'avénement de Psammétik à Saïs. 666. — Mort de *Tàhràqà.* Guerre contre *Urdamané;* pillage de Thèbes.

Grâce à ce canevas de dates fixes, M. Oppert essaie de reconstituer la série des règnes éthiopiens. Il assigne l'année 728 comme limite inférieure de l'avénement de *S'àbàkà* et l'année 716 comme époque probable de sa mort [1]. *Sàbàtokà,* qu'il confond avec le *Séthos* d'Hérodote, tomberait alors en 716 et 701 [2]. Enfin, *Tàhràqà,* roi d'Éthiopie, au moment du combat d'*Altaku,* serait devenu roi d'Égypte en 693, après la prise de Memphis [3]. L'intervalle entre son règne égyptien et le règne de *S'àbàtokà* serait comblé par les règnes simultanés des rois d'Égypte mentionnés sur les monuments de Sennachérib.

Je ne sais quelle impression produira sur les égyptologues la connaissance précise de ces faits nouveaux pour eux. En ce qui me concerne, les données des

1. Opp., p. 14-16.
2. Id., p. 21.
3. Id., p. 115.

monuments assyriens confirment une idée que m'avait inspirée dès longtemps l'étude des documents hiéroglyphiques proprement dits. J'ai toujours été frappé du rôle prépondérant que jouent à cette époque la ville de Saïs et les princes qui la gouvernent. Actifs, remuants, mêlés à tous les événements qui s'accomplissent autour d'eux, dès l'instant que nous les voyons apparaître sur la scène, ils ont un but unique vers lequel tendent tous leurs efforts : ils veulent déposséder les petits princes rivaux et fonder, sur les débris des dynasties locales qui ruinaient le pays, une dynastie nouvelle dont l'autorité s'étende sur l'Égypte entière. L'histoire de leur temps est au fond l'histoire des tentatives qu'ils font pour arriver à leur fin et des échecs qui retardent à chaque moment les progrès de leur ambition. Les petits princes, coalisés contre eux, mais incapables de résister, appellent l'étranger à leur secours, et trahissent l'intérêt de la patrie commune au profit de leurs intérêts particuliers. De là ces invasions éthiopiennes dont les stèles du mont Barkal et la tradition classique nous ont conservé le souvenir. La dynastie cushite arrête pour un temps les empiétements de la famille saïte, sans pouvoir ni l'abattre ni même la décourager. L'insuccès de *Tawnext* ne sert pas de leçon à *Bocchoris ;* le désastre de Bocchoris ne fait pas hésiter ses successeurs. L'intervention assyrienne n'est pour eux qu'un moyen d'user la puissance éthiopienne. *Tàhràqà* vaincu, les Assyriens occupés en Asie, *Psammétik* reprend l'avantage et finit par réaliser le rêve constant de sa race. En quelques années, il réunit sous sa main le pays tout entier et établit solidement cette XXVI[e] dynastie sous laquelle l'Égypte devait vivre encore quelques jours de gloire et de prospérité.

Tawnext est le premier prince saïte qui nous soit connu par des monuments certains. Je renvoie au beau mémoire de M. de Rougé les personnes curieuses de connaître le récit de ses campagnes contre le roi d'Éthiopie, *Piânxi Meri-amen*[1]. Après des succès partiels, il finit par être battu et dut jurer fidélité au vainqueur, qui lui conserva ses titres. Je tiens uniquement à constater et la première preuve de l'ambition saïte et le premier exemple de la politique suivie par les petits princes égyptiens. Tawnext avait déjà soumis le Delta et une partie de l'Heptanomide, quand ce qui restait de dynastes indépendants appela le puissant roi d'Éthiopie.

L'antiquité classique ne connaissait Tawnext que par une anecdote insignifiante, meilleure à mettre dans un traité de morale en action que dans un livre d'histoire[2]. C'est pourtant ce document puéril qui nous apprend que le célèbre *Bocchoris* était fils du rival de *Piânxi*. A la mort de son père, Bocchoris profita sans doute d'un affaiblissement de la dynastie éthiopienne pour usurper les titres royaux. Son autorité fut assez grande, et sa domination parut quelque temps assez solidement établie, pour que les chronologistes égyptiens aient jugé convenable de lui faire les honneurs d'une dynastie nouvelle, la XXIV[e], dont il est le seul représentant officiel. Son nom égyptien, *Ṛâ-uoh'-kā Bok-en-ran-ew*, nous était inconnu avant la découverte du Sérapéum. Il a été découvert par M. Mariette,

1. Revue archéologique, 1863.
2. Diod. I, 45 ; Plut. Is. 8 ; Athen. X, 13, 418.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

136

accompagné de la date de l'an VI[1]. Les historiens grecs vantaient sa sagesse et le mettaient au rang des grands législateurs[2] : il avait, disaient-ils, réparé les temples. Sa piété ne put le sauver. Sabacon, après avoir relevé la puissance éthiopienne, descendit en Égypte; Bocchoris battu fut pris et brûlé vif[3]. Cette fois encore, la dynastie saïte s'était attiré un échec qui semblait devoir mettre à néant ses prétentions.

Sabacon, lui aussi, parut avoir établi son pouvoir sur une base solide, et releva un moment au dehors l'influence égyptienne. Mais son intervention en Syrie, contre les Assyriens, d'abord heureuse puisqu'elle décida le soulèvement de Gaza[4] et lui valut des tributs soigneusement enregistrés sur les monuments de Thèbes, ne lui attira bientôt plus que des désastres. La défaite des armes éthiopiennes à Raphia, rendit courage aux Égyptiens. En 714, quatre ans seulement après Raphia, les inscriptions assyriennes ne citent plus que *Piru roi d'Égypte*; vers 710, elles distinguent soigneusement le roi de Méroé. En 700, enfin, les princes vaincus près d'Altaku sont qualifiés *rois d'Égypte*. Tout cela indique bien que les anciennes divisions, un moment effacées par le succès de Sabacon, avaient reparu presque aussitôt après sa défaite.

Où retrouver les rois qui profitent si vite du désastre des Éthiopiens? Ici encore, la dynastie de Saïs est au premier rang des rebelles. Trois Saïtes, *Stèphinatès*, *Néchepso* et *Néchao I*[er] figurent dans les listes de Manéthon avec Sabaka et ses successeurs. On sait quelles incertitudes présentent sur ces malheureuses listes les chiffres qui marquent la durée de chaque règne : néanmoins, dans le cas présent, j'ai été frappé de la concordance des chiffres de l'une d'entre elles avec les données de M. Oppert. *Stèphinatès* aurait régné 27 ans, *Nèchepso* 13, et *Nèchao* 8. En ajoutant, à la somme de ces années, 667, date officielle de l'avénement de Psammétichus, on arrive à l'année 715. Or, M. Oppert a fixé approximativement à l'année 716 la fin du règne de Sabacon. Si on interprète l'un par l'autre ces documents d'origines diverses, on arrivera sans effort à cette conclusion probable : Sabacon, après la défaite de Raphia, retint le Delta trois années encore, mais en 715 les petits princes se soulevèrent, et le plus puissant d'entre eux, Stèphinatès, se rendit indépendant à Saïs. L'expulsion des Éthiopiens était probablement terminée en 714, époque à laquelle les Assyriens ne nous signalent que Pharaon, roi d'Égypte. La date de 715 n'est pas du reste, comme l'a bien vu M. Oppert, la date forcée de la mort de Sabacon. Ce prince, relégué dans la Thébaïde put y régner longtemps encore et transmettre la couronne à son fils *Sʿàbàtokà*. Si ce dernier parvint à étendre son autorité jusque sur la Basse-Égypte, comme le prouve le nom de *Pà-Sʿàbàtokà* appliqué à une ville du Delta, ce ne dut être que pour un instant, car les monuments assyriens ne font aucune mention directe de son règne.

Ce *Stèphinatès*, qui reparaît si inopinément à la tête des Saïtes, était-il uni par les liens du sang à la race de *Tawnext?* En l'absence de documents originaux,

1. Bulletin archéologique de l'Athenaeum français, 1856, p. 58.
2. Diod. I, 79, 94; Plut. *Vitios. pud.*, 3.
3. Manéthon, XXV[e] Dyn.
4. Opp., p. 12.

il est difficile de rien décider à cet égard. Sabacon, en faisant mettre à mort Bocchoris, qu'il devait considérer comme un sujet rebelle, à cause des serments d'obéissance prêtés jadis à *Piânxi Mari-amen*, n'avait pas sans doute laissé le pouvoir entre les mains de la famille qu'il venait de frapper si cruellement. Si donc Stéphinatès était, comme je le pense, un parent de Bocchoris, il dut vivre quelque temps en exil, peut-être dans ces marais où, selon Hérodote, se cacha l'aveugle Anysis, et ne reparut qu'en 715, pour chasser Sabacon de Saïs. Ce serait donc lui que les Assyriens nommaient en 714 *Piru'*, roi d'Égypte. Ce serait peut-être lui aussi qu'Hérodote nomme Sethos, et à qui il attribue la victoire de Péluse. En ce cas, le nom de Stèphinatès se décomposerait tout naturellement en *Set-pā-naxt*, ou, comme le prononçaient les Memphites, *Set-phi-naxt*, *Set le Victorieux*, et la différence entre Séthos (*Set*) et Stèphinatès (*Set-phi-naxt*) s'expliquerait aisément par les usages égyptiens. Nous connaissons en effet plus d'un roi qui, après une victoire, ajouta à son cartouche le titre de *Naxt*, victorieux. Ainsi *Kamès*, de la XVII^e^, *Ah'mès*, de la XVIII^e^ dynastie, se font appeler quelquefois *Kamès-naxt*, *Ah'mès-naxt*, et, avec l'introduction usuelle de l'article, *Kamès-pā-naxt*, *Ah'mès-pā-naxt*. Séthos serait en ce cas le nom d'avant la victoire de Péluse, Stèphinatès le nom d'après la victoire. Si cette conjecture est admise, la qualité de prêtre de Vulcain (*sam-en-Ptah'*) que prend le Séthos d'Hérodote nous prouverait que le premier roi de la XXVI^e^ dynastie régnait, non-seulement à Saïs, mais encore à Memphis, comme avant lui Bocchoris et *Tawnext*, comme après lui Néchao I^er^. Il ne put du reste demeurer indépendant jusqu'à la fin de son règne (688) : en 693, *Tàhràqà* entra dans Memphis et se fit proclamer roi de l'Égypte entière.

A moins que le Néchepso de Manéthon soit identique au Néchepso des astrologues gréco-égyptiens, nous ne connaissons du second prince de la XXVI^e^ dynastie absolument que le nom. Par bonheur, les documents assyriens sont prodigues de détails sur son fils Néchao I^er^. Roi de Saïs et de Memphis, sous l'autorité de *Tàhràqà*, puis, après la conquête d'Asarhaddon, confirmé dans ses possessions par le vainqueur, lors de l'avénement de Sardanapale VI, il prend parti pour les Éthiopiens. Vaincu et maintenu dans son poste, il conspire encore, est trahi, saisi par les gouverneurs assyriens et envoyé à Ninive. Sardanapale lui pardonne, le renvoie en Égypte, au moment où *Tàhràqà* reparaissait pour la seconde fois dans le Delta. A partir de ce moment, nous le perdons de vue, et nous ignorerions absolument ce qu'il devint si la tradition classique ne venait inopinément compléter nos informations. Hérodote nous dit qu'il fut mis à mort par Sabacon, lisez par *Tàhràqà*. Cet événement dut tomber en 667, époque à laquelle *Tàhràqà*, de séjour à Memphis, faisait célébrer les fêtes d'inauguration d'un nouvel Apis. Psammètik, fils de Néchao, se réfugia en Syrie, auprès des Assyriens, pour éviter le sort de son père, et ne rentra qu'après la chute de *Tàhràqà* et celle d'Urdamané. Il n'en compta pas moins les années de son règne depuis la mort de son père, comme le prouve l'épitaphe de l'Apis intronisé en l'an 26 de *Tahraqa*, et mort l'an 20 de son règne à lui, Psammétik.

La mort de Néchao fut le dernier échec sérieux qu'éprouva la maison saïte. Psammétik I^er^, délivré à la fois des Éthiopiens et des Assyriens, atteignit bientôt

138

le but auquel ses ancêtres avaient aspiré si longtemps en vain. L'exposé rapide de ces efforts infructueux prouve, je l'espère, la justesse de l'idée que j'ai émise un peu plus haut. L'histoire des princes saïtes antérieurs à Psammétichus est la trame sur laquelle viennent se nouer tous les fils de la politique contemporaine.

On voit quelle richesse de documents renferme le livre de M. Oppert et quelles conclusions importantes on peut déjà tirer des données qu'il nous fournit. Je ne puis mieux terminer cet article, insuffisant malgré sa longueur, qu'en remerciant, au nom des égyptologues, le savant déchiffreur des textes cunéiformes, et en souhaitant qu'il nous apporte bientôt de nouveaux travaux, aussi féconds pour notre science que celui qu'il vient de publier. G. MASPERO.

---

248. — **Pindari carmina cum deperditorum fragmentis selectis.** Recognovit W. CHRIST (Bibliotheca scriptorum graecorum et romanorum Teubneriana). Lipsiae, Teubner, 1869. In-12, XX-236 p. — Prix : 1 fr. 25.

M. W. Christ a donné à la bibliothèque classique de Teubner une nouvelle édition du texte de Pindare. Il attache lui-même moins d'importance à la partie de son travail qui se rapporte à la constitution critique du texte (il a tâché (*Praef.* I) de tenir un juste milieu entre Tycho Mommsen qui accorde trop aux manuscrits et Bergk qui est trop hardi dans ses conjectures) qu'à celle qui se rapporte à la métrique. Il a indiqué soit dans les tableaux métriques qui précèdent chaque ode soit dans le texte même la structure rhythmique des strophes. Je vais essayer de donner une idée de ce travail fondé sur des principes qui sont, pour ainsi dire, complétement inconnus en France.

On sait que dans une ode de Pindare toutes les strophes et les antistrophes, comparées entre elle, toutes les épodes, comparées entre elles, se répondent en général, longues pour longues, brèves pour brèves. Cette succession de brèves et de longues ne peut pas se ramener aux types que nous connaissons par les odes d'Horace. Bœckh a eu le premier (*Ueber die Versmasse des Pindaros* dans Wolf et Buttmann, *Museum der Alterthumswissenschaft*, 1808. *De metris Pindari*, 1811) l'idée, suivie depuis par tous les éditeurs de Pindare, de couper, de terminer le vers ou la phrase rhythmique toujours après un mot, là où il y avait hiatus ou syllabe indifféremment brève ou longue. Ainsi dans la IV^e^ Pythique, il termine le premier vers de la strophe avec φίλῳ parce qu'il y a hiatus en cet endroit dans les antistrophes δ, ς, et la strophe ια, et syllabe brève à l'antistr. ζ et à la strophe ι. De même il ne termine le vers suivant qu'avec Ἀρκεσίλᾳ parce qu'il y a hiatus, antistr. β, γ, str. η, ant. η, str. ι, ant. ιβ, ιγ, syllabe brève str. β, ant. δ, str. ια, ιβ. Comme cette ode a 26 strophes et antistrophes, 13 épodes, l'application de ces principes ne souffre pas de difficultés. Mais la IV^e^ olympique, par exemple, n'a qu'une épode. Faut-il avec Bœckh, séparer les derniers mots, ἐοικότα χρόνον, ou avec M. Christ les réunir au vers précédent? La solution de la question dépend de la manière de scander les vers, de décomposer ces phrases rhythmiques en membres. Et la chose est loin d'être facile.

Il est fort probable qu'une suite de brèves et de longues comme στᾶμεν, εὐίππου βασιλῆι Κυράνας, ὄφρα κωμάζοντι σὺν Αρκεσίλᾳ (*Pyth.* IV, 2) ne formait pas une unité indivisible; celle-ci n'a pas moins de 36 temps, la brève étant comme on sait

139

l'unité de temps, et la longue valant deux brèves. Bœckh a compris que les principes de cette subdivision devaient être cherchés dans la musique, et de notre temps MM. Rossbach et Westphal (*Metrik der Griechen*, 1re éd. 1854-1865. 2e éd. 1867-1868) ont tiré des restes que nous avons conservés de la tradition musicale des Grecs les principes de la métrique lyrique. En voici le fondement : un pied est une mesure musicale qui a un frappé (θέσις) portant toujours sur une longue ou l'équivalent d'une longue, et un levé (ἄρσις). Ou la durée du frappé est double de celle du levé, et le pied est du genre double, comme le trochée –υ et l'iambe υ– (car le frappé peut chez les anciens terminer la mesure); ou la durée du frappé est égale à celle du levé; et le pied est du genre *égal*, comme le dactyle –υυ et l'anapeste, υυ–; ou enfin la durée du levé est une fois et demie celle du frappé, et le pied est du genre sesquialtère, comme le péon, –υ–, ou –υυυ. Ces rapports sont les seuls que reconnaisse la rhythmique ancienne. Les pieds de chaque genre associés au nombre de deux, trois, quatre, cinq, peuvent former une dipodie, une tripodie, une tetrapodie, une pentapodie, que les musiciens traitaient comme un seul pied composé, partagé, comme les pieds simples, entre un frappé et un levé qui devaient avoir pour la durée l'un des trois rapports, double, égal, sesquialtère. Tout pied composé ne pouvant se partager suivant l'un de ces trois rapports était exclu. Les seuls pieds composés admis étaient donc ceux qui comptaient 6, 8, 9, 10, 12, 15, 18, 20 ou 25 temps. Ainsi 5 trochées ou iambes forment une pentapodie ou pied composé de 15 temps qui peut se partager entre un frappé de 6 temps et un levé de 9 temps, lesquels ont entre eux le rapport sesquialtère de 1 à 1 1/2. Il arrive souvent que ces pieds composés sont *catalectiques*, qu'il manque un ou deux temps pour que le pied ait l'étendue exigée par la rhythmique ancienne. Alors ou on allongeait la dernière syllabe d'un temps ou de deux (τονή), ou on suppose une pause de un (λεῖμμα) ou deux temps (πρόσθεσις). L'application de ces principes est, comme on peut se l'imaginer, pleine de difficultés. D'abord quand faut-il supposer un allongement ou une pause? nous ne le savons pas trop. Il est toutefois peu probable, comme l'a fait remarquer M. Christ (*Jahrbücher für Philologie und Pædagogik*, 1869, 385), qu'il faille admettre avec Westphal (*Metrik*, II, 827) une pause au milieu d'un mot, comme dans ἀφύκ-τῳ, κατελέγ-χει (*Dernière Isthm.* 65). Ensuite, entre plusieurs manières possibles de subdiviser une phrase rhythmique en pieds composés et même un pied composé en pieds simples, laquelle choisir ?

Un exemple de ces difficultés, c'est celle sur laquelle M. H. Weil a déjà appelé l'attention (*Jahrbücher für Philologie und Pædagogik*, 1862, 346 et suiv.) et qui touche à l'un des principes fondamentaux de la nouvelle métrique. Un mètre qui est d'un emploi très-fréquent dans Pindare et surtout dans Sophocle et Euripide, est le mètre que les anciens appelaient *glyconique*, et qui se présente sous la forme suivante υ – – υ υ – υ –, le premier pied pouvant être aussi un trochée, un spondée ou même un pyrrhique. Or Aristide (*De musica*, I, p. 36-37. 39-40), d'après la tradition de la musique antique, s'accorde avec le métricien Héphestion à considérer ce mètre comme formé de deux parties de durée égale, dont la première est composée d'un iambe suivi

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

140

d'un trochée et la seconde de deux iambes. G. Hermann, voyant que l'iambe initial de ce mètre peut répondre dans des parties lyriques, soit à un trochée, soit à un spondée, soit à un pyrrhique, le séparait du reste du mètre et le considérait comme une sorte de prélude qu'il a appelé *basis*. Bœckh adopta ce terme et son emploi, qu'il étendit encore à d'autres mètres (il marque la base par un x); seulement ce pied initial n'était pas pour lui un prélude, mais une monopodie distincte du reste du vers. Car il n'admettait pas non plus que Hermann, qu'un iambe pût être uni dans le même rhythme à un trochée. Par suite de cette séparation de la base, on a un trochée suivi d'un dactyle, lequel est suivi lui-même d'une dipodie trochaïque catalectique. Bœckh pensait que cette transition brusque du trochée, mesure à trois temps, au dactyle, mesure à quatre temps, était musicalement impossible. En conséquence il ramenait le dactyle à la durée d'une mesure à trois temps, en évaluant la longue à 9/7 et chacune des deux brèves à 6/7 (*De metr. Pind.* 105, 268). Westphal rejette l'idée de la base (II, 749-750). Le frappé de l'iambe initial porte, suivant lui, sur la brève et non sur la longue (II, 738), et il place les frappés dans le mètre glyconique de manière à lui donner le rhythme trochaïque. Il n'admet pas non plus que Bœckh qu'un dactyle mêlé à des trochées, soit dans le glyconique soit dans les autres mètres, comme l'hendécasyllabe saphique, puisse être une mesure à quatre temps. Il le ramène à la durée du trochée. Mais il croit être plus d'accord avec les textes anciens en évaluant la longue du dactyle à 4/3, la première brève à 2/3 et la dernière brève à 1. Il a ainsi un dactyle dont le frappé est de 6/3 ou de 2 temps et le levé de 1 temps (I, 640). M. Weil fait remarquer (article cité plus haut) que la manière dont Bœckh et Westphal mesurent le mètre glyconique, est inconciliable avec la tradition musicale de l'antiquité telle qu'Aristide nous l'a transmise, et qu'il est bien dangereux de l'abandonner. M. Christ pense (*Jahrb.* 1869, 281) que les Grecs pouvaient bien se permettre de passer sans transition d'une mesure terminée par un frappé à une mesure commençant par un frappé. En conséquence il maintient le frappé sur la longue de l'iambe qui commence le glyconique; mais il paraît scander le reste du vers comme Westphal.

Je ne prétends pas décider cette question. Mais il est toutefois une objection que me paraît soulever la manière dont Westphal ramène le dactyle à la mesure du trochée, en combinant Aristoxène (p. 292-294) et Denys d'Halicarnasse (*Comp. verb.* 17). Un pied est rationnel (ῥητός), c'est-à-dire le frappé a avec le levé un rapport double, égal ou sesquialtère, ou bien il est irrationnel (ἄλογος), c'est-à-dire que le frappé n'a avec le levé aucun de ces trois rapports. Aristoxène ne donne pas au mot ἄλογος le sens que les mathématiciens y attachaient, qui est que le rapport irrationnel n'est exprimable ni par l'unité ni par une fraction de l'unité. Aristoxène, prenant pour exemple le trochée irrationnel (χορεῖος ἄλογος), où le frappé est de deux temps, et le levé d'un temps et demi, dit que le rapport du frappé au levé dans un pied irrationnel peut être exprimé en nombre, mais n'est pas double, égal, ou sesquialtère, comme l'exige la rhythmique. Denys d'Halicarnasse, ou plutôt ceux qu'il a suivis paraissent entendre le mot ἄλογος au sens des mathématiciens, à qui il était du reste emprunté. Car Denys d'Halicar-

nasse dit que les rhythmiciens reconnaissent un dactyle et un anapeste dont la longue a moins de deux temps, et que ne pouvant dire *quelle est au juste cette différence*, ils appellent cette longue irrationnelle, οὐκ ἔχοντες δ'εἰπεῖν πόσῳ καλοῦσιν αὐτὴν ἄλογον. Plus loin (p. 20) revenant sur ces dactyles, il dit qu'ils ne diffèrent pas beaucoup, μὴ πολὺ διαφέρειν, de trochées. Je ne vois pas comment la mesure que Westphal donne au dactyle irrationnel peut s'autoriser soit du texte d'Aristoxène, puisque le rapport d'un frappé de 6/3 de temps à un levé de 1 est un rapport double, soit du témoignage des rhythmiciens de Denys, puisqu'ils disaient qu'on ne peut pas évaluer de combien la longue irrationnelle est moindre que deux temps.

En résumé il est évident que la métrique d'une poésie faite pour être chantée est inséparable de la musique, et particulièrement de la partie de la musique qui se rapporte à la théorie du rhythme, de la mesure. Or nos renseignements sur la théorie antique de la mesure, sur la rhythmique ancienne sont tout à fait insuffisants. Nous sommes réduits à quelques fragments d'Aristoxène, disciple d'Aristote ; et encore ces fragments n'ont-ils rapport qu'à des généralités. Ce qui nous reste des autres musiciens grecs est également très-sommaire et très-général et nous ne l'avons que dans des compilations très-postérieures à Aristoxène. D'autre part les grammairiens grecs ne paraissent pas avoir tenu compte de la rhythmique dans leur théorie des mètres lyriques, et encore ne connaissons-nous leurs recherches que très-incomplétement. Nous sommes donc réduits à interpréter quelques textes en suppléant à ce qui manque à l'aide de notre sentiment musical, qui doit être fort trompeur, quand il s'agit de savoir comment des vers étaient mis en musique il y a 2300 ans.

M. Christ indique dans les tableaux métriques qui précèdent chaque ode, comment il entend que les phrases rhythmiques entre lesquelles se partagent les strophes doivent être subdivisées, scandées. Il a cru devoir étendre ces indications au texte lui-même : ce qui est peut-être peu nécessaire. Il faut désespérer de faire sentir par la prononciation l'harmonie d'une versification fondée sur des principes que nous ne connaissons qu'imparfaitement et que nous avons beaucoup de peine à sentir. Les éditions d'Horace sont généralement précédées d'un résumé de sa métrique. Ce complément me paraît encore plus nécessaire pour une édition de Pindare. Il faudrait même indiquer à chaque ode quel est le genre de mesure et expliquer pourquoi on scande de telle façon plutôt que de telle autre. Je sais par expérience qu'il est fort difficile de s'orienter soit dans le travail de Bœckh, *de metris Pindari*, qui a d'ailleurs vieilli, soit dans la métrique récente de Westphal. Ce qui nous manque en ce moment, c'est une métrique composée avec une critique sévère et judicieuse, qui distingue le certain du probable et de l'incertain, qui ait le courage de dire et de dire souvent : je doute, j'ignore. MM. H. Weil et Christ me paraissent particulièrement préparés par leurs études et leurs qualités d'esprit à satisfaire ce vœu.

Charles THUROT.

142

249. — **Die Philippinen und ihre Bewohner.** Sechs Skizzen von Dr C. Semper. Würzburg, A. Stuber. In-8°, 143 p. et 2 cartes. — Prix : 6 fr. 75.

Ces « six Esquisses » sont le résultat d'une série de leçons faites à Francfort en 1868. L'auteur étudie successivement les volcans de ces îles, — les bancs de corail qui en bordent les côtes, — le climat avec la faune et la flore de ces mêmes îles, — leurs habitants primitifs, nègres et malais, — la période de la domination musulmane bientôt contrariée par l'arrivée des conquérants chrétiens, — enfin la période chrétienne. Ce travail est complété par de nombreuses notes, dont quelques-unes sont assez étendues, notamment : par des discussions sur certains volcans imaginaires, — sur la théorie de Darwin relativement à la formation des bancs de corail (réimpression d'un travail déjà publié par l'auteur), — sur les opinions de certains auteurs relativement aux plus anciens habitants de l'île, — enfin par des tableaux empruntés au professeur G. Karsten de Kiel, et donnant pour les dix dernières années les résultats des observations météorologiques de tout genre (barométriques, thermométriques, hygrométriques, etc.). L'intelligence du texte est, de plus, facilitée par deux cartes, qui sans être fort remarquables, sont ingénieusement disposées et font ressortir diverses particularités: l'une est celle de l'ensemble des îles Philippines; les volcans y sont marqués et leurs noms écrits en rouge, etc.; l'autre est celle des bancs de corail qui entourent l'île Bohol; des teintes diverses permettent de distinguer les parties que la basse mer laisse à découvert, celles où se trouve le corail, enfin les régions où la profondeur de la mer dépasse quinze brasses.

Il a déjà été publié plusieurs travaux sur les îles Philippines; l'auteur les connaît et y recourt, en les contrôlant au moyen des observations que dix mois de résidence dans ces îles lui ont permis de faire. Du reste ses « Esquisses » ne sont que le prélude d'un ouvrage plus étendu, la relation du voyage de l'auteur; c'est dans cette publication ultérieure qu'il promet de nous donner ce qu'il lui a été donné de recueillir sur la langue des indigènes. Les indigènes des îles Philippines, les premiers habitants, appartiendraient selon l'auteur à une race nègre, très-voisine des Papous de la Nouvelle-Guinée ou des habitants des îles Fidji, mais un peu inférieure, soit qu'il en ait été ainsi dès l'origine, soit qu'un mélange avec d'autres races les ait fait dégénérer. Du reste cette race primitive est bien diminuée; elle a reculé et péri en partie par suite des invasions malaises antérieures à l'introduction de l'islamisme, invasions dont l'histoire est bien peu connue, mais dont l'importance est attestée par le nombre des Malais païens encore établis dans ces îles. Les habitants primitifs ont même perdu l'usage de leur langue nationale; mais M. S. paraît se flatter d'en avoir recueilli quelques débris dans le vocabulaire qu'il a réussi à former sur la côte orientale de Luçon, la plus grande des Philippines, l'une des régions où subsistent encore quelques uns des restes des plus anciens habitants.

Léon Feer.

ERRATA. — L'article 240, sur le livre de M. Rajna, ayant été imprimé sans que l'auteur en ait revu les épreuves, il s'y est glissé plusieurs fautes. P. 347, l. 15 : XV° et XVI° siècles, *l.* XIV° et XVI° siècles; — P. 348, l. 5 *a. f.*: Carezzi, *l.* Careggi; — P. 349, l. 3 : clérjcale, *l.* anticléricale; — l. 8 : théologiques, *l.* mythologiques; — l. 27 : innovations, *l.* invocations.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Pindare

ἀνθοφετεία

Ol. II (Westph. 373 à 377)

Ἀναξιφορμιγγες ὕμνον (Θέων

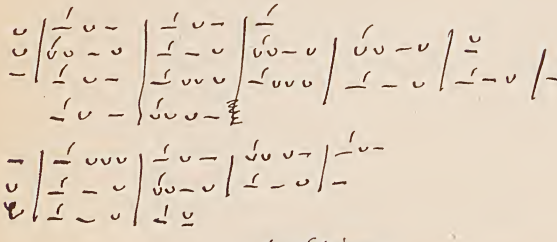

Dans la théorie métrique (p. 376) on
se obligé d'avoir pour le premier vers

⏑ – ⏑ – | – ⏑ – | –

et pour le 3e

– – ⏑ | – – ⏑ | ⏑⏑ – ⏑ | ⏑⏑ – – ⏑ – – ⏑ –

Pour les asynarètes on mettra
dernière commune pour un iambe
(379)

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

πους ρυθμός (μέγεθος) (γένος, λόγος θέσις

διπλάσιον $-\upsilon^{\text{ou}}\upsilon-$ $\frac{3}{9}$

ἴσον $-\upsilon\upsilon\text{ou}-\upsilon\upsilon-$ $\frac{2}{4}$

ἡμιόλιον $-\upsilon-\text{ou}$ $\frac{3}{6}$

μεγεθη rythmiques ουδὲ les πόδες

ἐπίτριτον

ἐξάσημον $-\upsilon|-\upsilon\ \text{ou}\ \upsilon-\upsilon-$, διμερὲς πους ἴσος

ὀκτάσημον $-\upsilon\upsilon|-\upsilon\upsilon\ \text{ou}\ \upsilon\upsilon-\upsilon\upsilon-$ διμερὲς — ἴσος

ἐννεάσημον $-\upsilon\ -\upsilon|-\upsilon\ \text{ou}$ τριμερὲς — διπλάσιος

δεκάσημον $-\upsilon-|-\upsilon-\ \text{ou}$ διμερὲς — ἴσος

δωδεκάσημον $-\upsilon-\upsilon|-\upsilon-\upsilon\text{ou}$ τετραμερὲς — ἴσος

$-\upsilon\upsilon-\upsilon\upsilon|-\upsilon\upsilon\ \text{ou}$ τριμερὲς — διπλ.

πεντεκαιδεκάσημον $-\upsilon-\upsilon|-\upsilon-\upsilon-\upsilon$ pentamerὲς — ἡμιόλιος. (rapport de 3:2)

$-\upsilon-\ -\upsilon-\ -\upsilon-$ τριμερὲς — διπλ.

ἑπταπεντεκάσημον $-\upsilon\upsilon-\upsilon\upsilon|-\upsilon\upsilon-\upsilon\upsilon$ τετραμερὲς — ἴσ.

ὀκταπεντεκάσημον $-\upsilon-\upsilon-\upsilon-\upsilon|-\upsilon-\upsilon$ hexamerὲς — διπλ.

εἰκοσάσημον $-\upsilon\upsilon-\upsilon\upsilon|-\upsilon\upsilon-\upsilon\upsilon-\upsilon\upsilon$ pentamerὲς — ἡμ.

πεντεκαικοσάσημον $-\upsilon-\ -\upsilon-|-\upsilon-\ -\upsilon-\ -\upsilon-$ pentamerὲς — ἡμ.

πόδες ἄλογοι. longues plus longues

ou plus brèves, brèves plus longues ou plus

brèves. mais la longue est toujours le double de la brève.

trochée égale anapeste dactyles $\frac{2+\frac{2}{3}}{\frac{8}{3}}$ $\frac{1+\frac{1}{3}}{\frac{4}{3}}$ Westphal harmonik pag. XVI

$-\ \upsilon$ $\frac{2}{}\ \frac{1}{}\ \upsilon\upsilon$

(dans des odes de Pindare)

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

dactylus ligatus area trochaïs

$\frac{4}{3}\frac{2}{3}$! $\frac{2}{3}$!

grande irrationnel (2) mutilé

$\frac{2}{3}$ $\frac{1}{2}$

πύθιος catalectique — τονὴ (χρόνος παρεκτεταμένος)

λεῖμμα, πρόσθεσις (χρόνος κενός)

~~– ⏑ – | ⏑ – | ⏑ – | ⏑ – | ⏑ ∧ λεῖμμα~~

– ⏑ – ⏑ | – ⏑ – ⏑ | – ⏑ – ⏑ | – ⏑ – ∧ λεῖμμα

– ⏑⏑ – ⏑⏑ – ⏑̄ ~~⏑⏑⏑⏑~~ – ⏑⏑ ~~⏑⏑⏑~~ ⏑̄ πρόσθεσις

⏑ ! – ⏑ – ⏑ ! ⏑̄ τονή

⏑⏑ ! ⏑⏑ ! ⏑⏑ ⏑ –

⏑ – ! – ⏑ | ⏑ – ⏑ ! ἡγεμὼν δ' ἁρμὸς Ἀριστόξενος (cap. 10)

ἐπιχορίαμβικόν (Hephæst. C. 14)

– ⏑ – ⏑̄ | – ⏑⏑ – | ⏑ – ⏑̄

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

mesures à rhythme double — mesures à rhythme égal

πούς — Dactyles ou Anapestes, Iambes ou Trochées

6 ἑξάσημος — ‖ ∪ ⏑ ∪ (Tripodie)

8 ὀκτάσημος — ‖ – ∪ ∪ ⏑ ∪ ∪ (Dipodie)

9 ἐννεάσημος — ‖ – ∪ – ∪ ⏑ ∪ (Enjambie)

12 δωδεκάσημος — ‖ – ∪ – ∪ ⏑ ∪ – ∪ (Tetrapodie) — ‖ – ∪ ∪ – ∪ ∪ ⏑ ∪ ∪ (Enjambie)

15 πενταδεκάσημος — ‖ – ∪ – ∪ – ∪ ⏑ ∪ – ∪ (Pentapodie)

16 ἑκκαιδεκάσημος — ‖ – ∪ ∪ – ∪ ∪ ⏑ ∪ ∪ – ∪ ∪ (Tetrapodie)

18 ὀκτωκαιδεκάσημος — ‖ – ∪ – ∪ – ∪ ⏑ ∪ – ∪ (Hexapodie) — ∪ ‖‖ – ∪ – ∪ ‖ – ∪ ⏑ ∪ (Tripodie catalectique)

20 εἰκοσάσημος — ‖ – ∪ ∪ – ∪ ∪ – ∪ ⏑ ∪ ∪ – ∪ ∪ (Pentapodie)

On prend la mesure de la rhythmique, l'Hexamètre se compose de 2 Tripodies

‖ – ∪ ∪ – ∪ ∪ ⏑ ∪ ∪ ‖ – ∪ ∪ – ∪ ∪ ⏑ ∪

Le Pentamètre est un Enjambé avec deux πεοσθεόας

‖ – ⏑ – ⏑ ⏑ ‖ – ∪ ∪ – ∪ ∪ ⏑

τονή ⏑ = 4 temps

λεῖμμα Λ = 1 temps

πεόσθιος Λ̄ = 2 temps

} = grande Chronos primaire

acres quae a brevibus ad longas insurgunt,
levieres quae a longis in breves desinunt. Quint. 9,4,97

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

mètre logaédique,
(ses éléments sont une mesure rhythmique
et sont ramenés à trois temps)

Hendécasyllabe asclépiadique

2 1 2 1½ 1½ ½ 1 2 1 2 ⏑ ||| pentapodie 15 temps rhythmiques

1½ ½ 1 — ⏑

Strophe Alcaïque

1½ 2 | 1 2 | 1½ 2 | 1 ½ 1½ | 1 2 ||| pentapodie 15 temps rhythmiques

— — ⏑ — — — ⏑⏑ — ⏑ —

1½ 2 1 2 1½ 2 1 3 2 ||| pentapodie 15 temps rhythmiques

1½ ½ 1 1½ ½ 1 2 1 2 1 ||| tétrapodie 12 temps rhythmiques

χορεῖος ἄλογος 2 1½ moyen entre 2 2 et 2 1
θρεῖος ἄλογος 1½ 2 moyen entre 2 2 et 1 2

δάκτυλος μάλλιος 1½ ½ 1 égal à 2 1
ἀνάπαιστος μόλλιος 1 ½ 1½ égal à 1 2

mecum atavis edite regibus

2 1½ 1½ ½ 1 2 1 2 ∧ deux tripodies
1½ ½ 1 2 1 2 ∧

nullam vare sacra vite prius severis arborem
2 1½ 1½ ½ 1 3 1½ ½ 1 3 ½ ½ 1 2 1 2 ∧

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

154 les éléments purs des vers
à garder chacun leur mesure propre mètre asynartète (chaque élément garde la mesure propre)

Hypermétrique (Epode Pindarique)

Antispastique

Iobvĭŭt ā cās mĭnĭs grata vĭă / vĭrēs et fāvōnī

Ambigu trimètre catalectique

Fahuntque nĭcas machĭnae catēnas

– ⏑ – ⏑ – / – ⏑ – ⏑ – / – ⏑ – ⏑

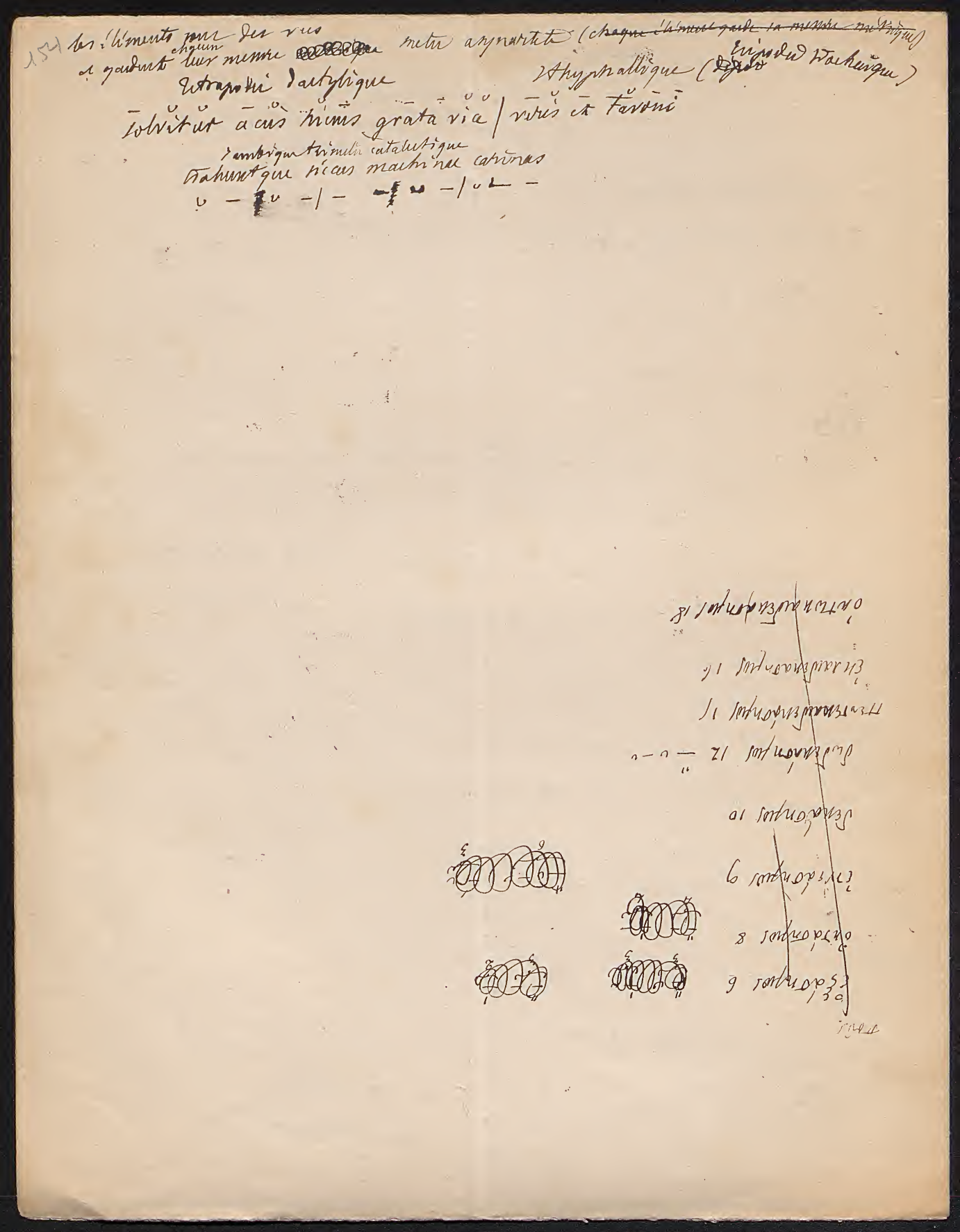

— — — ∪∪ — ⏑ } phérécratien trijodé
— ∪∪ — — — ⏑
— — — ∪∪ — ∪ — glyconique trijodé
— ⏑ — — ∪∪ — ∪ — ⏑ } pentapodie dactylo-trochaïque catalectique
— — ∪ — — ∪∪ — ∪ — ⏑

dactylo-trochaïques
mètres logaédiques (non dominés
par les anciens mélangés au
dernier vers de la strophe Alcaïque)

anapeste
Asclépiade formé de la réunion
de deux phérécratiens catalectiques

— — — ∪∪ — — ∪∪ — ∪ ⏑

mêmes auteurs dactyliques
quand Asclépiade un glyconique et un asclépiade ⏑, ⏑ ni la diva potens
Cnidienne asclépiade, 3 asclépiades
~~ajoutés~~ ajoutés à un glyconien (~~formés de deux glycons~~ 3 ⏑ ⏑ portés sur un pied
qui ~~a deux rares~~
~~quatrième~~
~~dernier asclépiade~~
deux asclépiades, un phérécratien catalectique
à un glyconique ⏑, ⏑ —.
qui ~~multa gravidis~~ omnes ignes

—

phérécratien uni à une ou deux dipodies
~~dactyliques~~ dactyliques catalectiques (choriambiques dimètres)

un phérécratien et un
mètre composé d'un glyconien et d'un
phérécratien

Lydia dic per omnes — ∪∪ — ∪ — —
te deos oro Sybarin cur properes amando — ∪ — — ∪∪ — — ∪∪ — ∪ — —
choriambiques mouvements et phérécratien
mêlé à un phérécratien
nullam Sabina diva prius visit arborum
te non paventis funera neque saevum
— ∪ ∪ — — ∪∪ — ∪∪ — ∪∪ — ∪ —

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Pentapodie avec le dactyle

au 3ème pied

⏑ – ⏑ – ⏑⏑ – ⏑ – ⏑ – Hendécasyllabe sapphique

⏑ – ⏑ – ⏑ – ⏑⏑ – ⏑ – ⏑ ——— Alcaïque

3 hendécasyllabes sapphiques suivis d'un adonique constituent la strophe sapphique – l'adonique uni à la 3e pentapodie H. L, 2, 19. 25, 11. IV, 16, 7. III, 27, 66. – hiatus L, 2, 47. 12, 7. 22, 15. – la voyelle est toujours un spondée chez Horace toujours une atonie pentamimère, dans le livre IV sans rejeter reculer les spondaïques

Deux hendécasyllabes alcaïques avec une pentapodie iambique sont strophe logaédique × constituent la strophe Alcaïque – dans Horace toujours une longue après la dipodie iambique le premier syllabe presque toujours longue – dans la strophe Alcaïque atone après la dipodie iambique – dans la strophe iambique atone au 3e pied (odes du Ier livre du IIe livre) plus tard après le 3e pied subsiste uni à l'autre.

2,16 pomes iambes – vive flamma

pas recantatis – amica

× dactylico – trochaïque terminatus

mythes asynartètes &c

tétrapodie dactylique suivie
d'un ithyphallique avec un iambique
trimètre catalectique I, 4

celui-ci aux hiems grata vice / veris et Favoni
trahunt que siccis machinae carinas
⏑ – ⏑ – ⏑ – ⏑ – ⏑ – ⏑ ⏓

Hor. II, 18. Dactylique dimètre catalectique
suivi d'un iambique trimètre catalectique

iamb. senarius Capt. 1, 1, 21 (106)

quōrsus ꝑ nūmqn amꝑ ~~tranquilla~~ volūcris ꝑ tranquilla Vaspi grassis

unde se/cūrita/te rep/ego ex/ivi et ꝑ/sus Capt. 1, 1, 24 (107)

iamb. septenarius (Capt 231. 510 – 515

exclamat es/se eūm si/bi/soda/lem di/co/eum es/se apud/me (3, 2, 15) 512

iamb. octonarius 2, 1, 4 (198)

nunc ir/ritus/si eve/nit ei/vos oppige ꝑ/si mos/bonus

troch. septen. Capt. 5, 5, 12 (997)

sĕd ĕccum in/ædit/huc or/natus/haut ea/mŏ vir/tūti/bus

troch. octa 5, 1, 7 (928)

satis iam/dolui ex/animo et/cura/satis me et/lacrumis/maur/avi

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

160.

Bacchiacus tetrameter acatalectus. Capt. 5, 1, 6 (927)

quomque huius | reperiam | fidem firma nobis

Cretícus tetrameter acatalectus 2, 1, 42 (239)

nam nam | dum patrem | tuom pater | plorans

Iambique trimètre acatalectique. —

⏑ – ⏑ – | ⏑ – | – ⏑ – ⏑ –

Spondée aux pieds impairs

Tribrague. Dactyle. anapeste (chez les tragiques seulement au premier pied, jamais il n'est pas un nom propre. Jamais ne admet vécontos Artéphrón / tiras)

Les Latins admettent le spondée au second et au quatrième pied. — proceleusmatique — au premier pied ⏑ – – (au lieu de) 99 puis un tribrague – ⏑ –

Iambique tétramètre acatalectique (septénaires)

n'est pas employé par les tragiques

donne après le 4e pied

⏑ – ⏑ – | ⏑ – ⏑ – | ⏑ – ⏑ – | ⏑ – ⏑

chez les Latins le monde hybride du quatrième pied peut être brève ou se poursuivre — asynartète.

proceleusmatique (Andr. 4, 2, 2)

Le septième pied peut être un spondée un dactyle ou un tribrague — 99 puis un anapeste (Andr. 4, 2, 6) etc 1, 5, 6 5

Iambique tétramètre acatalectique (octonaires)

inusité chez les tragiques et les comiques grecs

Plaute a coupe après le quatrième pied, Térence ordinairement après la

Orint hóminum / multum dissimillumo / pectore

Aul. 3, 6, 23

quid tu / te tu / tus e / rum / tu a / vocas

Aul. 3, 6, 1

e mo / quidam ami / mi alignam / ta fili / as re / ctius

Aul. 3, 6, 3

nam quae in / dotata est ea in / potestate ut / uiri

Aul. 3, 5, 50. Andr. 4, 3, 4

Parasitum accersum ex / hospitio mitto / ra quem / cogit

nihil esse negotium quam / di / cere iam / pridem

Ter. Andr. 4, 3, 21.

Heautont. 679-707

Andria 684-715 (IV, 2, 1-32)

bibere Heaut. 696

libatus Hecyre 4, 3, 32 830

quid tu / solus / secum / loquere / mecum / nam

Aulul. 2, 2, 13 puri / sum an / guttur

Heautontim. 181-241

Andr. IV, 1, 58-59.

Andr. 180-195 (2, 1, 9-24)

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

après la première syllabe du vers

grec,

~~ordinairement~~ asynartètes chez Plaute.

~~Mais~~ le quatrième pied est un iambe,

quand un autre après lui.

le 5e pied est toujours un iambe.

trochaïque tétramètre catalectique (Septenaires) Phil. 1402-1408

toujours chez les tragiques

$-\upsilon-\bar{\upsilon}\,|-\upsilon-\bar{\upsilon}\,\|-\upsilon-\bar{\upsilon}\,|-\overset{\upsilon}{\bar{\upsilon}}$ ordinaire à Plaute 887-890)

coupé après le quatrième pied...

fondée sur les faits sans

les Grecs n'employaient le dactyle Heautontim. 242-256 Andrienne (Iambes) 820.-1-5-30-31-34 -37

que pour les noms propres Tribraque dans les 6 premiers pieds et même le septième — anapeste avec pause 2, 4, 6 dans Euripide et les comiques.

Les Latins employaient le spondée salvos|atque| fortuque alios| Ecce —

l'anapeste et souvent le dactyle clio semper dites Aul. 2, 2, 5

partout, excepté dans les ~~deux dernier~~ la dernière dip.

spondée (le septième pied est toujours un trochée). Andr. III, 1, 19 — 5, 9

Les comiques latins ont suivi les Latins à suivre après la coupe du 3e pied quand alors le septième pied est un trochée ou un tribraque ou après le 3e pied qui est alors un spondée ou un trochée.

Les Grecs évitent de terminer le 6e pied avec un polysyllabe dont les deux dernières sont longues

asynartètes chez Plaute

trochaïque tétramètre acatalectique (Octonaires)

inusité chez les poètes dramatiques grecs

employé comme le septénaires Heautontim. 171-177

pour les Latins

Andr. III, 2, 1, 5, 7.

acatalectes

Bacchiacus tétramètre (Bacchius $\upsilon\,\overset{\upsilon}{-}-$)

$\overset{\upsilon\upsilon}{\bar{\upsilon}}\,\overset{\upsilon}{-}\,\overset{\upsilon\upsilon}{-}\,|\,\ldots\,|\,\ldots\,|\,\overset{\upsilon\upsilon}{\bar{\upsilon}}\,\overset{\upsilon}{-}\,|\,\bar{\upsilon}\,\overset{\upsilon}{-}\,\overset{\upsilon}{-}$ Andr. 481-484. 637-638

cretique tétramètre acatalectes ($\overset{\upsilon}{-}\upsilon\overset{\upsilon}{-}$)

Les comiques latins le mêlent au molosse (— — —) et même le choriambe Andr. 626-636

ailleurs après le second pied souvent négligé

Plaute
Versification

Les règles suivantes ne sont applicables qu'aux iambiques trimètres, et aux tétramètres catalectiques iambiques et trochaïques (Ritschl p. cxxc)

Position abolie (cxv-cxxxix)

1° au milieu des mots, elle n'est abolie que dans les disyllabes : a) devant deux consonnes doubles : ĭlle, ĭpse, ĕccum — ajoutons dans on trouve similĭtumo, satellĭtes, repellectile, exspaviĭato, et toujours Philippi, o Philippei. — b) devant st : ĭste — c) devant deux consonnes dont l'une est une liquide : ĭnde, ŭnde, ĭntus, ĭnter, nĕmpe, ŏmnis. — d) gyis devant : ĭpse. dans

Andr. 5, 4, 34 : quid illo - 1, 5, 2. - 5, 6, 7

Andr. 4, 1, 21. 4, 3, 6.

Andr. 1, 2, 3.

2° entre deux mots seulement a) avec n interrogatif pour ne : vidĕn tandem, habĕn tu. b) avec dans hic et hoc devant que, hĭc quoque, hŏc quidem. R. corrige dans Arimum. 482. quod ăd ventrem attinet, en quod ventrem attingit. — c) dans is, id, après un monosyllabe bref. Andr. 1, 1, 15.

dans hic, hoc, hunc, hanc, hi, hinc, huc après un monosyllabe bref. Andr. 3, 1, 4. 4, 2, 25.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Syncope (cxl-clx)

1° la 1ère syllabe est syncopé dans des dissyllabes qui ne sont pas des verbes, qui forment un iambe ou un pyrrhique, et qui n'ont qu'une consonne (ordinairement une liquide) entre deux voyelles : simul, senex, domi, domo, domum, fores, foras, tamen, bonus, malus, bene, male[x] — et par extension maleficus, beneficium, domicilium, senectutem, voluptatem, voluntate, venustate.

2° syncope dans quidem (quidem) aput (apud).

R. corrige les vers où semel, prater sont syncopés.

[x] ~~malum, malum, bonum, meum, quidem, eum, suum, cum, cum~~

~~contraction~~ Synizese (clx - clxv)

1° elle est constante pour dein, deinde, deinc, proin, proinde, dorsum, vorsum, prout, proficere, coire, antea, antehac, introire, quoniam, etc.

2° elle est possible dans dies, diu, trium, mio (à tous les temps où il est monosyllabe ou dissyllabe), aïs,

ăst, aibam — deus, meus, les formes en e d'is et d'idem, eo (d'ire) — ~~duellum~~ duellum, tuus, suus, duo, duas, quattuor, puer, puella, fui (dans les formes sans r excepté fuerunt) — R. mis la ~~synizèse~~ synizèse pour ado, ierunt, puerí, puero, fuerat, fueras, fuero

~~abondance~~ quantité (clxv-clxxxvii)

1° voyelle finale a) les formes ambiques de verbes terminés par une voyelle pouvaient être prononcés avec la dernière brève: voga, jubĕ, abĭ, dedĭ, volŏ, agŏ, erŏ, et même dabŭ, patĭ, loquĭ. — b) quelques particules et mots courts ont la dernière brève: nĭsĭ, quasĭ, modŏ constamment, citŏ, ibĭ, ubĭ, mihĭ, tibĭ, sibĭ, ego à volonté.

2° consonne finale: a) les finales en or des substantifs, en ar, er du subjonctif (loquar, amer, requĕr), en ĕt, fuat, velit, les finales en t de la ~~3e~~ 3e personne du présent de l'indicatif dans la 1re la seconde

~~rei~~, quĭas, ~~amor~~ ~~amĭs~~ — mĭsquam — ~~huĭs~~, ~~cuĭus~~ huĭus, cuĭus

3° nauis, boues.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

de la 4e conjugaison (amat, monet, audit) primitivement longues restent souvent longues devant une voyelle. — b) les autres finales ~~les autres finales~~ ne restent longues devant une voyelle qu'au milieu des tétramètres iambiques et anapestiques, des octiques et devant une pause marquée.

Hiatus

1° possible devant une pause — 2° très fréquent entre la 4e et la 5e pied des iambiques tétramètres, commun dans les anapestes et les octiques, rare entre le 4e et le 5e pied des trochaïques tétramètres — 3° possible dans les monosyllabes terminés par m ou une voyelle longue devant une voyelle brève (dum ille, ne ille), à l'arsis du vers — 4° possible pour ae.

Il y a fréquemment élision, malgré un changement de personne, et quoique le sens soit terminé.

Cantica

Sirenna (contemporaine de Sylla, après) ~~Rufin Gutsch~~ Keil VI, 60, 65) in Atilutania nec: hoc iana (IV, 9) anapestico metro acta, ubi concisa sunt ut non intelligas.

Plaute paraît s'être permis souvent l'hiatus après les monosyllabes et même les dissyllabes terminés par ea evenerunt (Capt. 413)

Keil VI, 60, 6

Ruf. Fasciculus commentarius in metra Terentiana

R. donne cette règle: il faut couper les vers de manière à ne pas intervertir par trop grossièrement le sens. ne pas couper après et, si, etc.

Quantité absolue

1° devant un mot commençant par
une consonne

ĭd, ŭt, hĭc, hŏc, ~~hoc~~ hoc (ablatif),
sic (adv.), huc, ĭn, apud, ad, (ab, ob,
ad, ĭn en composition, enim, quidem, ĭtem,
tamen, × et, ut, fĭunt, dĕbit, agit, dĭt,
dabit, habet, dicat, videt, habet, placet
dolet, studet, tacet, ĭubet, amat,
regit, rogat, erat, rogem, videm,
abĭn; × malam, malum, bonum, rutum,
parum, erum, manum, tenem, canem
malus, bonus, domus, manus, fŏris,
fŏro, fŏrĭs; color, amor, dŏlor, mĭles,
pater; magis, nimis, nĭsĭ; mĭnus.

× parum

× volet

× satin, egon

2° devant deux consonnes dans
un mot

ille et les obliques, ĭste et les
obliques, ipse, hunc, hanc, hinc, inde
proinde, unde; esse, essem, essas, essat;
inter, interim, interpellatio, in-
terest; nempe; est, esse; potest,
adest, inest; dedĭsti, dedĭsse; habena
volunt, student; venustatis, venustates,

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

voluptatem, voluptatis, senectutem, se-
pulchrum, inimo, Philippi, similia-
rum, satellites.

On trouve principale-
ment au premier pied dans le mot ius
gŭberna/bant; in occul/to;
ego orien/derem; ~~ego~~
et ĕgo exclu/dor, des
bacchius employés comme
des anapestes

Les consonnes suivies d'une
voyelle comme dans les
terminaisons de ~~l'imparfait~~ plusieurs formes verbales
~~de l'o de la première~~ personne ama, ala, vola,
aure, habe, dube, mane,
mone, more, face, tene,
vale, vide, abi, adi,
redi, ades; ago, tiro, nego,
rogo, volo, raio, nuncio, cro,
dabo. — dari, dato, dedi,
cito, mitto, cado, fide-
egus, regus, vides, pales, taus,
potis, iubes, times, vides,
velis, abis; bono, boni, bonas,
bonis, malo, mali, mani,
novo, novas, novos, novae,

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

domi, domo, foras, modo,

vidi, vivos, ero, eri, ibo,

dolui, mari, ami, via

L'a final des noms
nasaliens de la 1re decl.
paraît avoir été quelquefois
allongé, soña (Amph. 464, 465)

mihī, tibi, sibi, ego,
modo ont souvent la dernière
longue

La finale ar des verbes
se trouve longue

La finale or peut
être longue dans les verbes
comme reputor (Capt. 1016)
& les noms comme uxor
(Asin. 916), les comparatifs
fés comme longior (Amph. 544)

La finale at est
souvent longue: erat, habet

La finale et au subj. de

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

la première conj., à
l'indic de la nonde et
au futur de la 3e, amet,
amabit, acquirit.

La finale it au
parfait de l'indicatif
vendidit aor. 3, et
au futur antérieur et au à l'indicatif m/z de la 2e
parfait des subj, addiderit,
dit, vidit, fit (aor. 3).

es final des noms im
parisyllabiques, comme
nubes, gryphes long, et es
(voir subst.)

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Ἀνιτομὴ ἡρμ. στιχ. ε̄ μ. δ (Mich.)

πάντως δὲ ἡ φωνὴ δυναμένη συ-
νεῖδεν τὸν εἰρημένον αὐτὸν τρόπον
δύο τινὲς εἶσιν ἰδέαι ἀντιθέσεως ἥ τε
συνεχὴς καὶ ἡ διαστηματική. καὶ
μὲν οὖν τὴν συνεχῆ τόπον τινὰ
διεξιέναι φαίνεται ἡ φωνὴ τῇ κάθ-
σει οὕτω ὡς ἂν μεταξὺ ἰσαμένη
μηδὲν ὑπ' ἀλλοτίων τῶν παρόντων καὶ
τε τὴν τῆς ἀναθέσεως φαντασίαν,
ἀλλὰ φερομένη συνεχῶς μεχρὶ
σιωπῆς. κατὰ δὲ τὴν ἑτέραν
ἣν ὀνομάζομεν διαστηματικὴν
ἐναντίως φαίνεται πεπεῖσθαι. δια-
βαίνουσα γὰρ ἕκαστον αὐτὴν ἐπὶ
μιᾶς τάσεως, ἅτε πάλιν ἐφ' ἑτέρας
ἰοῦσα τοῦτο ποιοῦσα συνεχῶς, λέγω δὲ
συνεχῶς κατὰ τὸν χρόνον, ὑπερβαίνουσα
μὲν τοὺς περιεχομένους ὑπὸ τῶν
τάσεων τόπους, ἱσταμένη δ' ἐπ' αὐτῶν
τῶν τάσεων ἡ φθεγγομένη ταύτας
φωνὰς καὶ ταύτας μεταπεῖσαι τέ-
χνηται καὶ πεπεῖσθαι διαστηματικὴν
ἀνάγκην. ... (p. 9) τὴν μὲν οὖν συνεχῆ

λογισμὸν εἶναι φαμεν. διαλεγόμενον
γὰρ τὸν αὐτὸν τὸν φαντὸν πυνθάνε-
κατὰ τόπον ὥστε μηδαμοῦ δοκεῖν
ἴσασθαι. κατὰ δὲ τὴν ἑτέραν
τὴν διαφιάλαμεν διανοητικὴν
ἐναντίως πέφυκε γίνεσθαι. ἀλλὰ
γὰρ ἴσασθαί τι δοκεῖ τῷ πάντως
τοῦ τοῦτο φαίνεσθαι πυνεῖν
οὐκέτι λέγειν φασὶν ἀλλ' ἰδεῖν.
δῆλον ἐν τῷ διαλέγεσθαι φεύγ-
μεν τὸ ἴσασθαι τὴν φαντὴν
ἀλλὰ μὴ διὰ πάθος πονεῖ εἰς τὸ-
αὐτὸν μένον ἀναγκαζόμεθα
ἰδεῖν· ἐν δὲ τῷ μεταβαίνοντι
γιγνόμεθα. τὸ μὲν γὰρ
συνεχὲς φεύγομεν· τὸ δὲ ἐξάπι-
τὴν φαντὴν ὡς μάλιστα διώκομεν.
οὕτω γὰρ μᾶλλον ἐκάστῳ τῶν φαντῶν
μᾶλλόν τε ἢ ἐντιμίαν ἢ τὴν αὐτὴν
κινούμεθα, τοσούτῳ φαίνεται
τῇ αἰσθήσει τὸ μέλος ἀκριβέστερον

ρ. 10 ῥ μὲν οὖν ἐπίταστις ἐκ
μένους τῆς φαντῆς συνεχοῦς ἐν
δαφυτέρου τόπου εἰς ὀξύτερον,

ἡ δ' ἀνεσις ἐξ ὀξυτέρου τόπου
εἰς βαρύτερον. ὀξύτης δὲ τὸ με-
νόμενον διὰ τὴς ἐπιτάσεως, βα-
ρύτης δὲ τὸ γενόμενον διὰ τὴς
ἀνέσεως. ... p. 12 ὁ μὲν δὴν
βουλόμενα λέγειν τὴν τάσιν τῆς
φωνῆς ὅτι τοιαύτην οὖσαν μόνην τε ἐν
στάσις τῆς φωνῆς ... διαφέρει ...
οὐδὲν ἡμῖν τὸ λεγειν ὁμαλότητα
τινήσεως ἢ ταυτότητα τὴν τάσιν
ἢ ἄλλο τι τοιοῦτον εὑρεσιόνυμον
γνωρισμάτων ὄνομα. οὐδὲν γὰρ
ἧττον ἡμεῖς τότε φήσομεν ἑστάναι
τὴν φωνὴν, ὅταν ἡμῖν αὐθημονὲ κινῆται
ἀνόμοιος μήτε ἐπὶ τὸ ὀξύ,
μήτε ἐπὶ τὸ βαρύ ὁρμῶσαν ...
φαίνεται δὲ τοῦτο ποιεῖν ἐν τῷ με-
λῳδεῖν ἡ φωνή.

p. 15 φωνὴ στάσιν ἐπὶ μίαν
τάσιν ὁ φθόγγος. τότε γὰρ φαίνεται
φθόγγος εἶναι τοιοῦτος, οἷος εἰς μέλη
ταττεσθαι ἁρμοζόμενον, ὅταν ἡ
φωνὴ φανὴ ἑστῶσα ἐπὶ μιᾶς
τάσεως

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

ρ. 19 διάστημα δέ ἐστι τὸ
ἀπὸ δυὸ φθόγγων ἀφιορισμένων
μὴ σὺν αὐτὸν τόνον ἐχόντων.
φαίνεται γὰρ ὡς τύπῳ εἰπεῖν
διαφορά τις ἀπὸ τάσεων τὸ
διάστημα· ἡ τόπος δεκτικὸς φθόγγων
ὀξυτέρων μετὰ τοὺς βαρυτέρους
τῶν ὁρισθέντων τὸ διάστημα
τάσεων, βαρυτέρων δὲ τοὺς
ὀξυτέρους. διαφορὰ δέ ἐστι
τάσεων τὸ μᾶλλον ἢ ἧττον
τεταθῆναι.

διαστηματικὴ

ρ. 1ε ὅτι μετὰ τῶν ἐν αὐτῷ
(τῷ μέλει) δεῖ σὺν τοὺς φαινομένους
πόνους εἶναι προσέχοντας. ὥστε
τοῦ γε λογώδους μεχάρεσθαι τοῦ
τὸ μονοειδὲς μέλος. λέγεται
γὰρ δὴ ἡ λογώδες τι μέλος, τὸ
συγκείμενον ἐκ τῶν ἁρμονιδίων
τὸ ἐν τοῖς δυσὶ φθόγγοις. φύσει γὰρ
τὸ πιστεύειν ἡδέως ἐν τῷ δια-
λέγεσθαι.

La quantité latine

En Français ~~tendance générale à~~ la quantité [illegible] ~~prononcer bref dans la conversation~~; le rapport de la durée à la longue est absolument indéterminé. — tendance générale à prononcer bref dans la conversation; on allonge ou on raccourcit à volonté i, ou, eu, u (fit, fît, fie, où, août, voeu, vue, mûr, mut); la confusion n'est de quantité que dans un certain nombre de mots pour a, o (canne, cane); et pour ~~les mots~~ quelques mots pas de règles générales (table, table)

1° quand l'a ou l'o étaient suivis d'une s, ~~longs~~: cabane et a(s)ne, rhume et fanto(s)me. — 2° la voyelle suivant ~~deux~~ devant tt, dd, cc, gg, pp, bb, ff (patte, botte, additionner, accent, aggraver, apprendre, allée agrafe) ll, mm, nn (balle, homme, bonne) 3° souvent ~~longue~~ devant l's double, quand elle est pénultième: base, rose. — dans la prononciation des vers tendance à allonger la voyelle suivie d'un e muet; fière, aimée, peut être aussi celle qui est seule terminée par une s (l'air, les airs)

Donc la quantité ne peut servir de base à la versification.

* et les voyelles nasales (bonbon, faisons)

ces voyelles ne diffèrent pas par la quantité mais par le timbre

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Position
dans les omnipues

Elle est abolie dans les mots

(dans ille)

Andr. 5, 4, 34 : quid illo sit factum

Andr. 1, 5, 2 : quid illum [illegible]

s. 5, 2, 12 quid illum unus

Ad. 5, 6, 7 num ille somniat

(dans ĭste)

Andr. 4, 1, 21 quid istuc est

--- 5, 2, 8 quid istic tibi negotii

(dans ipse)

Andr. 1, 2, 3. id ipse erit foras

dans is, id

Andr. 1, 1, 15 si id gratum fuisse

dans hic, hoc, hoc, (hunc, hanc,) hic,
(hinc,) huc.

Andr. 1, 1, 16 id hŏc mihi molestum est

Ad. 3, 1, 4 id hŏc Amphibus

4, 2, 25 ego hănc rĕtam

(dans inde, perinde, unde)

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

(dans ecce, eccum, eccas, ecos, ecas)

(dans intus. intrinsecus, intercapillatio, interest.)

dans in

dans apud

dans ad

Andr. 1, 1, 13. et ad judicium et ad rem

dans ab, ob, ad, in en composition

dans enim

Andr. 3, 2, 23 certe enim scio

(dans nempe)

dans quidem

dans tamen

dans et, ut

Andr. 2. 4, 6 modo ut primum

dans simul

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

(dans ĭst, ĭse)

Andr. 4,4,18 hic ĭst ille

(potĭst, adĕst, inĕst)

dedŭt, (dedĭsti, dedĭse,) agit, erit,
dabit (Andr. 2,3,22), lubet, decet, videt,
habet, placet, dolet, studet, tacet,
jubet, amat, negat, rogat, erat, rogem
viden, abin, (habĕas, velĭt, studĕnt)

malăm, malum, bonum, murum,
jocum, rum, manum, pinem, canem,
malus, bonus, domus, manus, foras,
fores, foris

color, amor, pudor, miser, pater

magĭs, minŭs, satĭs

(vinŭtatis, vinŭtatis, voluptatem,
voluptatis, incĕptatem, expugnātor
ĭnsto, Philŏsophus, similitudo, mutŭtis.)

même fragment, la leçon μὴ γὰρ κακῶς. On pourrait entendre φόβος γὰρ μὴ κακῶς... qui en doute? Malheureusement ce sens est juste le contraire de ce que le personnage qui parle doit dire ici.

Henri WEIL.

---

36. — **De Saturnio Latinorum versu** scripsit Ludovicus HAVET. Inest reliquiarum quotquot supersunt sylloge. Parisiis, Vieweg. 1880, in-8°. VIII et 517 p.

Ce travail est divisé en deux parties. Dans la première, M. Havet traite de la prosodie et de la métrique du vers saturnien, en citant tous les vers saturniens auxquels s'applique chaque considération de prosodie et de métrique. La seconde partie se subdivise en deux livres. Dans le premier, il donne tous les vers saturniens et les fragments de vers comme ils se trouvent dans les monuments et comme ils sont cités par les auteurs qui nous les ont transmis, en suivant l'ordre chronologique de ces auteurs; dans le second livre, il reproduit les vers saturniens dans l'ordre des temps où ils ont été composés et suivant le texte constitué dans le premier livre. Ce plan a entraîné beaucoup de répétitions, et a l'inconvénient grave de séparer le texte des vers cités soit dans la première partie, soit dans la seconde partie (second livre), d'avec les données qui ont servi à les constituer. Des index dressés avec beaucoup de soin terminent le volume.

M. H., avec la loyauté qui marque partout son travail, réduit à quarante (p. 21) le nombre des vers saturniens dont on connaît le commencement et la fin; le reste (plus de deux cents vers) ne peut être constitué qu'à l'aide du sens et d'une métrique toute conjecturale.

C'est d'abord une question que celle de savoir si la manière dont les Grecs scandaient leurs vers est applicable au vers saturnien. M. H. considère le vers saturnien

da‖bunt ma | lum Me | telli Nævi | o po | etæ

comme formé de six mesures ou pieds trochaïques [1] précédés d'une mesure d'un seul temps faible [2], ou *anacruse* (dans l'exemple cité, *da*), avec césure après le troisième pied ou le temps fort du troisième pied. L'anacruse peut être formée d'une longue, d'une brève, ou de deux brèves. Tous les temps forts peuvent être formés d'une longue ou de deux brèves. Les temps faibles des pieds pénultièmes et antépénultièmes de chaque hémistiche peuvent être formés d'une brève, d'une longue ou de deux brèves. Le dernier temps faible du second hémistiche et le dernier temps faible du premier peuvent être formés d'une brève ou d'une

1. M. H. a oublié d'indiquer le rythme du vers (p. 7) : « Saturnius constat ex sex pédibus cum anacrusi ».

2. Dans le trochée, le temps fort (θέσις, arsis chez la plupart des modernes) est la première syllabe, la longue, le temps faible est la seconde, la brève.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

A 86

longue. Le temps faible de l'avant-dernier pied de chaque hémistiche peut être supprimé et est alors remplacé par l'allongement du temps fort. Le rythme est trochaïque, mais chaque hémistiche ayant trois temps forts, le vers saturnien n'est pas trimètre, mais hexamètre. Toutes ces considérations sont tirées de la métrique grecque, mais elles sont associées, pour mesurer le vers saturnien, dans des combinaisons absolument inconnues des Grecs. L'*anacruse* (en supposant qu'il faille l'admettre dans la métrique grecque) est-elle applicable au vers saturnien? Le remplacement du temps faible par l'allongement du temps fort, que l'on admet (par hypothèse) dans les vers lyriques des Grecs, se rencontrait-il dans le vers saturnien, qui semble avoir un autre caractère? Un vers trochaïque peut-il être hexamètre? Enfin, le premier hémistiche est-il trochaïque? Quarante vers suffisent-ils pour résoudre toutes ces difficultés? Enfin, le vers ainsi scandé à la façon des Grecs n'est-il pas trop régulier? Que faut-il penser des vers d'Horace (Ep. II, 1, 158) : « *Horridus* ille Defluxit numerus Saturnius, et *grave virus* Munditiæ pepulere? » Ceux qui s'occupent surtout de l'ancienne poésie latine contestent, il est vrai, les jugements d'Horace, beaucoup trop hardiment, à mon avis. Ces anciens poètes étaient très lus. Horace lui-même avait été forcé d'apprendre par cœur Livius Andronicus dans son enfance. Les partisans de l'ancienne poésie étaient nombreux et s'opposaient à la poésie nouvelle, à Horace lui-même, à Virgile. Horace devait donc parfaitement connaître ce qui faisait l'admiration de ses adversaires. Il ne pouvait être, à cet égard, dans l'ignorance où était Boileau avec tout son siècle sur l'ancienne poésie française :

> La rime au bout des mots assemblés sans mesure
> Tenait lieu d'ornement, de nombre et de césure.

M. H. a tenu si peu de compte du jugement d'Horace qu'il a oublié de le mentionner dans les *Testimonia* (p. 386).

M. H. a pris pour fondement de la prosodie suivant laquelle on doit scander le vers saturnien, l'observation suivante faite par C. F. W. Müller dans son ouvrage sur la prosodie de Plaute[1] : « Un iambe, dans Plaute, compte pour deux brèves ou pour une longue quand il forme un mot, *senex,* ou le commencement d'un mot, *enimvero,* ou quand la première syllabe est un mot monosyllabique par lui-même ou par élision, *quid est, ego ab te, domi adsitis*». M. H. érige cette observation en loi (p. 31) : « Principialis brevis insequentem, ut poetæ libet, aut breviat aut longam relinquit ». Et il cherche à en rendre raison (p. 28) : « Primæ verborum syllabæ cum validiores insequentibus essent, in efferendis vocibus aliqua difficultas erat, ubicumque brevem principialem, ideo validiorem, longa sequebatur non principialis, ideo debilior. Nam plerumque in sermone major vis syllabarum cum longiore tempore con-

1. *Plautinische prosodie,* 1869, p. 85.

jungitur. Qua re factum est ut persæpe propter brevem priorem longa posterior corriperetur, si natura longa, ipsa correpta vocali, sin positione, vi consonantium neglecta ». La difficulté que M. H. trouve dans la prononciation d'une brève initiale suivie d'une longue est une pure hypothèse qui aurait eu besoin d'être justifiée par des analogies. Ensuite comment cette difficulté, en supposant qu'elle ait existé (une prononciation dont on a l'habitude est-elle difficile?), aurait-elle pour effet d'abréger la syllabe suivante? Il fallait l'expliquer. Enfin, comment cet effet pouvait-il se produire également dans des conditions aussi différentes que celles de la longueur par nature et de la longueur par position?

Pour établir l'ancienne quantité des finales (p. 47 et suiv.), M. H. a recours à la comparaison du grec et du sanscrit. On voit qu'il est très familier avec les méthodes dont on se sert dans ces rapprochements. Mais cette familiarité ne lui a-t-elle pas inspiré trop de confiance dans l'emploi de procédés qui laissent peut-être à désirer en rigueur? L'histoire ancienne du grec et du latin est absolument inconnue. On est réduit à remplacer les faits par des hypothèses. Ainsi M. H., après avoir posé en principe (p. 47) que la quantité des finales qui est la même en sanscrit, en grec et dans le latin du temps d'Auguste était aussi la même dans le latin des temps anciens, se fait à lui-même l'objection qui se tire de *patres* répondant au grec πατέρες (p. 48). Il y répond en *supposant* le mélange de deux déclinaisons, comme si les Grecs avaient dit πατέρεις par analogie avec πόλεις. C'est possible; mais il faudrait quelque chose de plus pour rendre la chose probable. Ailleurs (p. 49, n. 1), il admet comme un fait que les désinences de l'infinitif sont primitivement des désinences de datif et de vocatif. Or, c'est une pure hypothèse qui ne s'appuie que sur le consentement à peu près unanime des linguistes. Il faudrait la concilier avec la syntaxe de l'infinitif, qui, comme substantif, se construit comme un neutre au nominatif et à l'accusatif et qui a un caractère verbal bien fortement marqué, puisqu'il peut se construire avec un sujet. Si l'on admet que l'infinitif était primitivement un datif ou un vocatif, il faut *supposer* que tout souvenir de la valeur primitive du cas a été aboli, et même qu'il a complètement perdu le caractère de substantif pour prendre celui de verbe. Ailleurs (p. 48), M. H. *suppose* que la distinction de l'actif et du passif ne peut être ancienne et n'hésite pas à rapprocher le latin *dari* du grec ποιῆσαι.

D'ailleurs le degré de parenté qui unit entre eux le grec, le latin et le sanscrit nous est complètement inconnu; et, en comparant ces langues, nous ne sommes pas sûrs de rapprocher des faits de même espèce. Ainsi M. H. pense (p. 48) que le latin *fari, amari,* le grec ποιῆσαι et le sanscrit *jise* (vincere) se répondent. N'est-ce pas comparer des faits bien éloignés, et qui sont peut-être absolument indépendants les uns des autres?

Dans la partie que M. H. intitule *Testimonia,* il rassemble tous les témoignages relatifs au vers saturnien, inscriptions et citations d'auteurs. Il a traité cette partie, la plus importante de son travail, puis-

A88

qu'elle est la base de toute recherche relative à ce sujet, avec beaucoup de soin, de méthode et de critique. Il est remonté à la source, et il a cherché à vérifier, autant qu'il l'a pu, les textes sur les documents originaux. L'impression générale qu'on retire des recherches si consciencieuses de M. H., c'est que le texte de la plupart des vers saturniens qui nous sont parvenus est assez incertain et nous a été transmis par des monuments plus ou moins mutilés ou altérés. Tite-Live dit même qu'il ne rapporte qu'*à peu près* ce qu'on a essayé de mettre en vers saturniens. Il dit (6, 29) en parlant de l'inscription de T. Quinctius : « His ferme incisa litteris fuit (tabula) » et à propos des *Carmina marciana* (25, 12) : « Priore carmine Cannensis prædicta clades in hæc *fere* verba erat. »

M. Havet n'a pas eu seulement pour but d'établir une théorie nouvelle du vers saturnien; il a voulu mettre le lecteur en état de se former par lui-même une opinion sur les questions controversées. Sur le premier point, il n'a pu donner que des conjectures plus ou moins plausibles, mais que ceux qui s'occuperont de la question devront discuter. Sur le second point, il a complètement réussi. Il ne reste qu'à souhaiter qu'il applique les qualités héréditaires d'un esprit des plus distingués à des choses importantes qu'on puisse savoir, s'il en trouve.

Ch. THUROT.

---

37. — **L'Église et l'État au Concile du Vatican** par Emile OLLIVIER, de l'Académie française. Paris, Garnier. 1879, 2 vol. in-12 de IV-536 et 585 pages. — Prix : 7 francs.

Ce livre, résultat d'investigations profondes et sincères, est plus important que le titre ne le laisse tout d'abord supposer. C'est, à vrai dire, une étude générale sur l'histoire de l'Eglise de France au XIX^e^ siècle, en même temps que l'exposé d'une théorie des relations de l'Eglise et de l'Etat.

M. E. Ollivier est entré sérieusement dans son sujet : il s'est dépouillé autant que possible des habitudes intellectuelles et des procédés de style qu'engendre la fréquentation du barreau et des assemblées parlementaires ; en revanche je retrouve ici ce souffle, cette couleur qui donnent tant de charme et tant d'attrait aux œuvres des rares orateurs devenus historiens. Si M. E. O. n'a perdu aucune de ces qualités sympathiques et brillantes, il a montré qu'il en possédait d'autres plus solides : il s'est enquis des faits avec diligence, les a empruntés aux bonnes sources et les a appréciés avec un rare bon sens.

M. E. O. a conçu une théorie des relations de l'Eglise et de l'Etat ; il y en a de plus défectueuses assurément, mais ce n'est peut-être pas par ce côté que le livre intéressera particulièrement les lecteurs de la *Revue*. Ils constateront toutefois avec curiosité le rôle que joue encore l'*absolu*

Μέτρον Ἐνοπλίδεων πολυσχημάτιστον

⏑ ⏑ – ⏑ | – ⏑⏑ – | – ⏑⏑ – ⏑ | – ⏑ –

Ἀριστοφάνης Νεφέλαις ς 18ετ ἑπτ

versification latine

2

191

Horace a imité Archi-
loque, Alcée et Sapho, mais
Pindare ni le poète ano-
nyme

avec des modifications

dans la tragédie, le spondée
a été admis dans les pieds impairs
de l'iambique et les pieds
impairs du trochaïque.

après Auguste on a
l'hexamètre, le dactyle,
surtout employé à l'iambique
primitif, le trochaïque et le
spondée.

La strophe sapphique
est restée en usage dans
la poésie lyrique.

Anacréon, dans les chœurs
de tragédies employait surtout
l'anapestique monomètre, le
petit asclépiade et l'hexa-
mètre sapphique

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

à la fin de l'empire
depuis le 3e siècle
Romain vers rhythmiques

Commodien quæcumque quod
rapiant aut quorum san-
guinem bibant — ingemunt
quæ postea unum per pii
dumnos e eorum

au moyen âge dictamen
rithmicum, dictamen metri-
cum

dictamen rithmicum ..x
dies iræ | dies illa
solvet sæclum | in favilla
teste David | cum Sibylla

après Auguste
les poètes ont mettent
tuit régulé et ont, à
partir du IIIe siècle ouvert
délibérément ce que
leurs modèles ne leur
mettaient que rarement
et usant rarement les
libertés qu'ils prennent
souvent

Ecclésiastique Prosodie, qui
subjugue Gallias (Isyllabes)
mille Francos mille semel. sar-
matas occidimus (Clovis)

x chagun vers dirhythmique ; la
rime = clausula ; la rime
= consonantia

rimes féminines (paroxytons)

rimes masculines (oxytons)
veni sancte spiritus
et emitte cœlitus
tuas tuæ radium

Sunamitis et ponticus dirigue
vers libanus pros d'Hébron. syllabe brève à la césure
Quid sit natura nos ut ignoramus dura

com'gen Cathm
M. Hedge

x Rufinus (commentarium in metra Terentiana 2713 R.) numeram esse in fabulis Terentii et plautinis et aliorum comicorum tragicos dicunt hi, Caro, Sacerus, Fimianus, Varro, Victorinus, Lucius Varius...

Prisc. de metris fabularum Terentii (1319 P.) cum... omnes fam comoediae quam tragoediae veteres latinae scriptores eodem metri modo iambica sunt usi, ut omnibus in locis indifferenter ponerent quinque pedes, vel iambum vel tribrachum vel anapaestum

y Cic. or. 55, 184 omnes consonantis proprium vim et iudicium numeros hic loqui nunc obscuri, ut nonnunquam vix in eis numerus et versus intelligi possit

vel dactylum vel spondeum
absque posteriore loco in
quo vel iambum vel pyrri-
chium omnino do[mi]na
~~videantur~~ inveniuntur, nisi
quodam vel abnegativo
in Terentii comoediis metro
vel ea quasi arcana quadam
et ab omnibus doctis remota
sibi solis ac augusta con-
firmare. — 1322 (O) illud
quoque sciendum quod omnes
quidem debus synaliphis
et epizygnalisphis et collisionib-
bus et abiectionibus libere
uno ictu candentis nos versus

195

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

primitif commun
L'anapeste et son mètre de
marche
hystères ou apertiques,

le hystère anapestique est composé
de plusieurs tétrapodies terminées par
un paroemiacus (tétrapodie catalectique de-
mètre παροιμιακόν ou προσοδιακόν (Hephs. 67)
le pendant à la dactyle hebdomède avec
anapestes, auquel on donne le nom de
paroemiacus
saurait d'une autre le second ~~ou le troisième~~ pied.
dans le hystère pour de même
ni de syllabe ancipite.

σύστημα ou monomètre est
interprété soit devant le paroemiacus
soit ~~et~~ au milieu du hystère

σύστημα ἐστι μέτρων συναγωγή (Hephs. 64 cf. 66)

συστηματικὰ δὲ ὅσα (στοιχεῖα) ὑπὸ πλειόνων μέτρων εἰς ἓν σῶμα παραληφθέντων παταμετρεῖται ἢ συμπληροῦται (Hephs. 60, 3).

σύστημα ἐστι μέτρων συναγωγή
(Hephs. 64 cf. 66)
cadynéen. 138-148 et 170-175.
~~1751-1760~~ 1751-1779
Andromaque 194-201.

197

ou le troisième pied.

Ajax 134-171

fin du chœur lyrique

Electre 86-101 = 102-118

(le monomètre

~~ὀρεύτικα~~ vers Dochmiaques

Il a deux formes principales, l'une χωρίον

1 ∪ ∪∪ — ∪ —

2 — ∪∪ — ∪ —

qui n'admettent entre elles que les transformations suivantes

3 ∪ ∪∪ ∪∪ ∪ —

4 ∪ — ∪∪ ∪ —

5 — ∪∪ ∪∪ ∪ —

6 — ∪∪ — ∪∪∪

7 ∪∪∪ ∪∪ ∪∪∪

8 — ∪ ∪∪ ∪ ∪∪

9 ∪̄ — — ∪ —

10 ∪̄ — ∪∪ ∪ — (rare)

δόχμιος πούς

Quintilien IX, 4, 97

dochmius qui fit ex bacchio et iambo ~~vel~~ ∪ — / ∪ — vel ex iambo cretico ∪ — / — ∪ — / habilis in Lausulis Severus.

Hephth. (33, 1 Westph., c. 10) πενθημιμερὴς (ἀντισπαστικὸν) τὸ παλούμενον δοχμιακόν (appert de ξ à 5 diffèrent de ceux des autres pieds

X Il est ordinairement employé en tragédie et dans le dialogue, dans les trochées, les iambes, les bacchiaques, les vers logaédiques

11 ∪ ∪∪ — ∪̄ —

12 — ∪∪ — ∪̄ —

13 ∪̄ — — ∪̄ —

14 ∪̄ ∪∪ ∪∪ ∪̄ —

15 ∪ ∪∪ ∪∪ ∪̄ ∪∪

Ad. Col. 1466-1469 1471-1472 (W.) ~~1466~~ 1477 - 1485 (vulgate)

Ἑρμῆν τὸν ὀκτάσημον ῥᾳθύμως οὕτως τοὺς ἔξω ἐν ὀρνιθείᾳ τῇ ἐπὶ πᾶσιν πρὸς ὀρθίους τε καὶ στεναγμώδεις (Schol. Aesch. Sept. 103 apud Hephaest 186, 16).

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

200

Dochmiaques

$\bar{\upsilon}\overset{\upsilon\upsilon}{\underset{|}{-}}\overset{\upsilon\upsilon}{-}\ \bar{\upsilon}\overset{\upsilon}{\underset{|}{-}}$

Didaskf poetes saniaisr. hf

32 combinaisons dont 24 principales

1 υ – – υ –

2 υ υυ – υ –

3 υ – υυυ – moins usité

4 υ υυ υυυ – usité

—

5 – – – υ –

6 – υυ – υ – très usité, autrefois la première brève remplacée par une longue (du bacchius)

7 – – υυυ –

8 – υυ υυυ – usité

—

9 υ – – – – usité

10 υ υυ – – – usité la dernière brève remplacée par une longue (d'Ajax?)

11 υ – υυ – –

12 υ υυ υυ – –

13 – – – – –

14 – υυ – – – usité

15 – – υυ – –

16 – υυ υυ – –

—

17 $\bar{\upsilon}$ – – υ υυ

20 υ υυ υυ υ υυ Exemples chez Euripide

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Hécube

690. 3 + 1

691 2 + ⊗ 12 (?)

692 11

694 13 + 13

695 11

696 11

697 12

699 2 + 1

700 11

703 ⊗ (?) + 1 (ἐν ὕπνῳ?)

1023 ἀναβήσομαι κἀμέθεν

1025 1 + 13

1026 1 + 13

1027 13 + 1

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

παράβασις

Le chœur, adressa directement aux spectateurs au nom du poète.

Quand elle est complète elle se compose de quatre parties dont les quatre dernières se répondent symétriquement

κομμάτιον composé d'anapestes dimétres ou autres

Acharn. 626-627

παράβασις (dans le sens restreint) est composé d'anapestes tétramètres × de ~~d'un~~ d'un autre mètre

Acharn. 628-658

catalectiques (un dimètre + un paroemiacus) sans aucun prélude. pas de parode humoristique. pas de dialogue devant un auditoire mais un auditoire

κομμάτιον composé d'anapestes dimétres qui devaient être dédié tous à une Muse ou à un dieu le nom de ~~παράβασις~~

Acharn. 659-664

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

στροφή Acharn. 665-671 pieds
ou lyriques

ἐπίρρημα trochaïques Acharn. 676-691
[illegible] pour
le comique

ἀντίστροφος ou ἀντῳδή Acharn. 692-701
= στροφή

ἀντεπίρρημα = ἐπίρρ. Acharn. 702-718
pour.

Il n'y a pas de parabase
dans toutes les comédies
d'Aristophane, par exemple
Cavaliers, Oiseaux.

Elle n'est pas toujours
complète. Elle l'est dans
les Acharniens (626-718).

~~I. Tetrametri dactylici~~

XX I. Tetrametri dactylici

– ⏑⏑ – ⏑⏑ – | – ⏑⏑ – ⏑⏑
solvitur alii hiems grata nix (4, 4)

Hephæst. 45 ἀρχίλοχος ἐν δὲ ξέον
ἐποίησε δὲ τὸ πρῶτον ἐξ αὐτοῦ
αὐτὸ προχαίνου τοῦ παλαιμέ-
νου Διομηδείου.

XXII Τετράμετρον εἰς
διομηδείους καταληκτικοὺς ὧν πρῶτον μὲν ἔχει πόσιν
– ⏑⏑ – ⏑⏑ – ⏑⏑ – ⏑.
1, 28, 14 Σωθέντε τῶν λευκόπους ἀμύτας Ἀρχίλοχος ἐν ἐπῳδοῖς (sq.)

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

III
IV. mímuler dactylicus
catalectícus. Ἀρχίλοχος κέ
κεκται ἐν ἐπῳδῇ
– ∪ ∪ – ∪∪ –
(1,4) arbitribus quæ comæ

I : III

IV dímeter dactylícus
catalectícus ín dípodíam anapæsticam
– ∪∪ – ∪ –
tumíturbem

Marius Victor. 2609 vocat per
dímeron epíon, ídeo quod
duos ades heroos amplíat...
quídam pentámyllabon epodon
dícunt... alíi trímeron epíon.

VI trimètre iambique pur

⏑ – ⏑ – ⏑ | – ⏑ – ⏑ – ⏑ –

hùc et ipsa | Roma virîbus mîs

~~XII~~ VI

(⏑⏑) (⏑⏑)
⏓ ⏑⏑ ⏑ ⏑⏑ ⏓ | ⏑⏑ ⏑ ⏑⏑ ⏓ – ⏑ –

⏓ ⏑⏑ ⏑ – | ⏓ ⏑⏑ ⏑ | ⏑⏑ ⏓ – ⏑ –

L'épenthèse n'est usitée dans
12 vers Ep. I, 15; II, 19; V, 21, 27, 45; X, 9; XI, 5; XVI, 4; XVII, 19, 38, 60.
La longue du cinquième pied
n'est jamais remplacée par deux
brèves. Elle n'est soumise avec quatre pieds
qu'à une seule loi: elle ne peut être
précédée que de mots qui ne
se terminent pas par deux brèves
de deux syllabes sans finir en
dactyle (robóra) ou en tribrache (genéra)

robora minarum que figuramque equum
genera deorum multa ne quis putant

La dérogation du quatrième pied dans
un hexamètre du cinquième ne
se fait jamais quand un mot
finit en spondée.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

XXXV

VII
~~XXX~~ τρίμετρον ἰαμβικὸν
καταληκτικὸν H. 18, 7 (33)

⏑ – ⏑ – ‖ – ⏑ – ⏑ –

trahuntque siccas machinae carinas

VIII
~~XXX~~ XXX ~~alias~~ Hephth. dimetri
iambici hypercatalectici (Mar.
Victorinus p. 2616. P. Keil 6, 7, 4) Alcaicum
metrum Diom. p. 510 P. 510, 1 K.

⏑ – ⏑ – – – ⏑ – ⏑

si vrae laborantes geluque
La premiere et seconde
longue dans le 1re livre

IX Dimeter iambicus brachycatalectus H. 17,16 (32)

– ∪ – ∪ – ∪ –
amica progna ala

Trochaïcus

XX Dimeter catalectus quem vocant Euripideum[x] H. 20,7 (36)

– ∪ – ∪ – ∪ –
non ebur neque aureum

XX Dimeter brachycatalectus, quem vocant Alcmanium H. 21,4 (38)

– ∪ – ∪ – ∪
non M Varoni

[x] Cas. Bas. 267 h 258,13 (hunc cum Kaibelio Halacensi) in nimia causa, ut plurimis aliis huius rei, non inventus nomen auctoris.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

XII

~~XIX~~ ~~τὸ δὲ πενθημιμερές~~

~~τὸ ἐφθημιμερὲς καλούμενον~~

~~ὅταν ἐν τῷ δακτυλικῷ τε-~~

~~λευταίου ἢ ἰαμβικοῦ~~

~~τοῦ τέλους~~ le iambicum cf. Aes. Danm (Ath Fortun.) 268h B 3/4, 16 K.

— ∪∪ — ∪∪ ⏑ | ⏑ — ∪ — ⏑ — ∪ —.

Jambus variantes amat peraumm grum

trimetre dactylique a tale trique

a demetre iambique

XIII

~~XIX~~ iambelegiacum

⏑ — ∪ — ⏑ — ∪ ⏑ | — ∪∪ — ∪∪ —

nisique debeam versum nunc male nunc nihil

l'invun du prédent Hambus

immutavit ut antecedens

iambici pars requentur heroi

(Aes. Danm (Atil. Fort.) 268h P. 271, 20 K.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

XIV (ἀσυναρτήτων παρ'
Ἡφαιστίωνι τὸ ἐκ δακτυλι-
κῆς τετραποδίας καὶ τροχαϊκῆς
φαλικοῦ H. 50, 17 W. 93 Sch.

– ⏑⏑ – ⏑⏑ – | ⏑⏑ – ⏑⏑ | – ⏑ – ⏑ – ⏑ ×
solvitur anceps primus gratuito nisi Varro

XVIII ionicus a minori

⏑⏑ – – ⏑⏑ – – ⏑⏑ – – ⏑⏑ – – | ⏑⏑ – – ⏑⏑ – – ⏑⏑ – – ⏑⏑ – – |
⏑⏑ – – ⏑⏑ – –

mixtorum et Ac. 5, 12

Diom. III, 67, 7. Victorinus
III, 10, 7. Servius de metris
Horatii 471 K. Terentianus
1511099.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

ANCIENNE MAISON J. HOUZEAU
L. CHAMOUIN
Papeterie
29, Rue Bonaparte

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE